



uOttawa

L'Université canadienne
Canada's university

L'Université et la diplomatie du savoir

Par

Jean-Philippe Levert

6824939

Mémoire soumis au professeur

Gilles Breton

Dans le cadre du cours

Mémoire API 6999T

Université d'Ottawa

23 juillet 2014

Table des matières

Introduction.....	p. 2
Contextualisation.....	p. 3
Le libéralisme classique et le <i>soft power</i>.....	p. 12
Transnationalisme.....	p. 12
Interdépendance complexe.....	p. 12
Soft power.....	p. 13
La diplomatie du savoir.....	p. 15
Définitions étatiques.....	p. 15
Définition de les Royal Society.....	p. 16
La science dans la diplomatie.....	p. 17
La science pour la diplomatie.....	p. 18
Études de cas.....	p. 19
États-Unis.....	p. 20
Les accords de science et technologies.....	p. 21
Les programmes d'échanges éducationnels internationaux.....	p. 24
Australie.....	p. 29
Le Canada et la diplomatie du savoir.....	p. 32
Historique.....	p. 32
Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale.....	p. 35
Analyse critique.....	p. 36
Relation Université-État.....	p. 43
Université : Acteur autonome.....	p. 43
Avantages pour l'Université.....	p. 45
Avantages pour l'État.....	p. 46
Conclusion.....	p. 46
Bibliographie.....	p. 48

L'Université et la diplomatie du savoir

L'Université est une institution centrale à la société occidentale depuis le Moyen-âge. Ayant toujours eu le rôle de gardien du savoir par excellence, l'Université a su s'adapter à son environnement. Dès le XIX^e siècle, un second rôle a été attribué à cette institution, soit la production de savoir. Jusqu'à très récemment, l'Université s'épanouissait dans un contexte régional et parfois national. Toutefois, l'internationalisation de plusieurs sphères de nos sociétés comme la culture, l'économie, la politique, etc., ou ce que certains préfèrent qualifier de mondialisation, a eu des conséquences importantes sur nos sociétés ainsi que sur les universités. Ces institutions subissent un changement d'échelle, au niveau spatial, qui les positionne maintenant dans une période de transition. La mondialisation économique et surtout la transition d'une économie basée sur la production et le prix à une économie du savoir impliquent nécessairement un nouveau rôle pour les universités. Selon certains auteurs, comme Dominique Foray et Elizabeth Popp Berman, les institutions de recherche et d'enseignement supérieur sont aujourd'hui l'un des moteurs économiques les plus importants. En créant du savoir, les universités ouvrent la porte à l'innovation ainsi qu'au développement économique. Toutefois, d'autres auteurs se penchent sur la possibilité d'attribuer un autre rôle aux universités. La mondialisation n'implique pas que l'internationalisation de l'économie, mais aussi l'internationalisation de la majorité des aspects de nos sociétés. Un des thèmes qui gagne en importance est celui des enjeux « sans passeport », c'est-à-dire des enjeux qui transcendent les frontières étatiques et qui impliquent une multitude d'acteurs. Plus précisément, ce sont les enjeux environnementaux, par exemple le réchauffement climatique et les famines, les enjeux portant sur les droits humains comme l'égalité des sexes, la liberté face à l'orientation sexuelle ou la liberté religieuse, les enjeux portant sur l'armement nucléaire, la sécurité alimentaire, etc. La résolution des problèmes « sans passeport » nécessite la collaboration interétatique ainsi que l'implication d'acteurs non-étatique comme des organisations internationales, des organisations non-gouvernementales, etc. La nouvelle conjoncture internationale engendrée par ces problèmes, ouvre la porte à un autre rôle pour les universités, soit celui d'acteur important de la diplomatie du savoir. C'est sur ce rôle que nous nous pencherons dans ce mémoire. L'hypothèse mise de l'avant dans ce projet de recherche est que l'implication internationale des universités par rapport aux problèmes « sans passeport » est négligée. Il est intéressant, à mon avis, de se demander si

l'Université a un potentiel qui n'est pas exploité à sa juste valeur dans son implication internationale. Afin de répondre à cette question, ce mémoire sera composé d'une description du contexte dans lequel les universités se trouvent aujourd'hui, suivie d'une analyse de deux approches théoriques face aux rôles des universités par rapport aux enjeux internationaux de nature non économique. La première est l'approche libérale de Joseph Nye, soit une approche basée sur des concepts fondamentaux des relations internationales tels que le transnationalisme, l'interdépendance complexe et surtout le concept de *soft power*. La seconde approche théorique est celle de la *Royal Society*, qui décortique la diplomatie du savoir en trois aspects fondamentaux. Afin d'observer l'aspect pratique et réel de ces cadres théoriques, nous examinerons des études de cas portant sur le rôle accordé à la diplomatie du savoir par les États-Unis, l'Australie et le Canada. Finalement, il sera question du rôle des universités en tant qu'acteur à part entière par rapport aux problèmes « sans passeport » ainsi que leur relation avec l'État.

Contextualisation

L'université, telle qu'elle est conçue aujourd'hui, date du Moyen-Âge. Elle serait d'ailleurs apparue pour la première fois lors du XI^e siècle à Bologne¹. Toujours dans un objectif d'indépendance intellectuelle, les universités ont, depuis leur naissance, dû s'adapter au contexte socio-politique de leur société, en passant de la soumission à l'autorité ecclésiastique à la soumission à l'autorité de la souveraineté laïque. En effet, cette institution, aujourd'hui millénaire, a su s'adapter à chaque période de l'histoire en fonction des contraintes socio-politiques et économiques afin de poursuivre ses objectifs principaux, soit la transmission et la production du savoir universel. Il est important de mentionner que, sans l'influence quasi omniprésente de l'État via diverses demandes face aux études supérieures, les universités ne se seraient jamais autant développées². Le second objectif des universités, soit la production du savoir, n'est apparue qu'en 1810 à l'Université de Berlin et s'est répandue sur l'ensemble du continent européen qu'à la fin du XIX^e siècle³.

¹ Christian Hermansen, *Naissance de l'université*, *Encyclopédie Universalis*, (Page consultée le 18 mars 2013), [En ligne], <http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/naissance-de-l-universite/>

² Keith Thomas, « À quoi servent les universités », *Le Débat*, 2010/5, n° 162, p. 11

³ *Ibid.*, p. 12

C'est d'ailleurs à partir de la réforme des universités du XIX^e siècle qu'apparaissent les universités de type contemporaines, soit une institution d'enseignement supérieur propre aux sociétés industrielles de l'Occident en contraste avec l'ancienne version, propre au pouvoir ecclésiastique et monarchique du Moyen- Âge⁴. La production du savoir devient donc un élément propre aux universités, qui profitent d'une plus grande importance dans la société.

S'adaptant toujours à son nouveau contexte, l'Université fait aujourd'hui face à plusieurs nouvelles variables. Au niveau local, l'Université se trouve dans des sociétés post-industrielles caractérisées par un secteur tertiaire beaucoup plus important que les secteurs primaires et secondaires de l'économie. Étant en relation directe avec l'économie, l'État est aussi lié, via le politique, à un des plus grands producteurs de ressources humaines de l'économie contemporaine, c'est-à-dire l'Université. Toutefois, ce ne sont pas que des composantes d'échelle nationale qui influencent les universités d'aujourd'hui, mais aussi tout ce qui découle de la globalisation. Grâce au développement des technologies de l'information et de la communication ainsi que du transport aérien, le concept de la distance a changé. Il est maintenant possible pour un scientifique de nationalité chinoise de communiquer avec un scientifique canadien à n'importe quel moment. Aujourd'hui, l'économie, la culture, la politique et ultimement l'enseignement sont mondialisés. Le monde n'a jamais été aussi interconnecté et interdépendant.

Le phénomène de la mondialisation est ce qui a ouvert la porte au changement d'échelle qu'ont vécu les universités depuis la fin du XX^e siècle. Avant cette période, les universités étaient des acteurs de la société agissant sur une échelle dont l'ampleur dépassait rarement les frontières nationales. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les classements nationaux d'universités ne sont pas nouveaux. Aujourd'hui, les universités sont actives sur plusieurs échelles, incluant le niveau transnational. Selon l'expert en économie politique internationale Philip G. Cerny, la mondialisation serait la cause ainsi que la conséquence des actions de divers acteurs de nature différente qui disposent de réseaux à plusieurs niveaux interconnectés⁵. La thèse de Cerny est d'ailleurs l'une des thèses que nous emprunterons pour expliquer le changement d'échelle vécu par les universités. Dans son livre, *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*, Cerny propose l'utilisation d'une théorie ou d'un outil analytique permettant de

⁴ Henry Duméry, Pascale Gruson *et al.*, « Université », *Encyclopédie Universalis*, (Page consultée le 18 mars 2013), [En ligne], <http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/universite/>

⁵ P.G. Cerny, *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*, Oxford, New York, 2010, p. 8

mieux comprendre et expliquer la mondialisation, soit le néopluralisme transnational. L'explication de la globalisation via cette paire de lunettes permet ultimement à l'auteur de démontrer que ce phénomène n'est pas qu'un phénomène géographique entre acteurs économiques, mais bien un phénomène impliquant des réseaux transnationaux qui dépendent d'acteurs économiques, politiques et sociaux. D'ailleurs, la pluralité d'acteurs dans un monde à échelle multiple de type transnational est au centre de la thèse de Cerny. Cette explication nous permet donc de stipuler que la mondialisation s'applique à la fois aux acteurs économiques, aux acteurs politiques tels que les États, ainsi qu'à tous les autres acteurs de la société tels que les ONG, les individus et même les universités, des établissements autrefois ancrés dans une réalité locale, régionale et à la limite nationale. Avant l'accélération de la mondialisation à partir des années 1980 et surtout des années 1990, seules les plus grandes universités du monde avaient un réseau qui dépassait les frontières nationales de leur emplacement géographique. Aujourd'hui, selon la thèse de Cerny, les universités sont des acteurs de la mondialisation qui ont la chance de développer des réseaux locaux, nationaux, régionaux et surtout transnationaux. C'est ce nouveau réseau de type transnational qui est à la base du changement d'échelle que subissent les universités.

La mondialisation est un concept dont la définition n'est pas toujours la même. Plusieurs personnes sont portées à croire que la mondialisation est seulement un phénomène économique. Un exemple de cette conception de la mondialisation est la définition qui lui est accordée par le FMI (Fonds monétaire international), soit une définition qui est aussi utilisée par l'Encyclopédie Universalis :

« La mondialisation est l'interdépendance économique croissante de l'ensemble des pays du monde, provoquée par l'augmentation du volume et de la variété des transactions transfrontières de biens et de services, ainsi que des flux internationaux de capitaux et la diffusion accélérée et généralisée de la technologie. ⁶ »

La définition ci-dessus est appropriée en ce qui concerne la mondialisation économique, mais la mondialisation ou globalisation est un phénomène qui s'applique aussi à l'échelle politique, sociale et culturelle. N'étant pas le seul aspect de la mondialisation, l'internationalisation de l'économie implique tout de même les universités puisqu'elle est directement liée à la notion de

⁶ Jean-Louis Mucchielli, *Mondialisation*, Encyclopédie Universalis, (Page consultée le 10 mars 2013), [En ligne], <http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/mondialisation/>

mondialisation du savoir. Cette forme de mondialisation est en lien avec la transition progressive d'une économie industrielle de type fordiste à une économie du savoir ou de la connaissance, dépendamment de l'auteur. Tout d'abord, la notion d'économie de la connaissance implique nécessairement la notion implicite d'économie fondée sur le savoir. Selon Dominique Foray, un expert en la matière :

« L'économie fondée sur la connaissance correspond essentiellement, dans chaque pays, au secteur d'activités de production et de service fondé sur des activités intensives en connaissances. Celles-ci sont habituellement repérées en combinant des indicateurs portant sur la production et la gestion des savoirs, tels que les dépenses de recherche et développement (R&D), le taux d'emploi des travailleurs diplômés et l'intensité de l'utilisation des nouvelles technologies de l'information. »⁷

De plus, Foray stipule que l'une des caractéristiques uniques des économies fondées sur la connaissance est le remplacement du prix par l'innovation « comme règle du jeu »⁸. Un rôle important est ainsi accordé aux capacités intellectuelles basées sur des ressources intangibles face au rôle des ressources physiques et palpables⁹, d'où l'implication des universités comme source de production du savoir dans l'économie de la connaissance. L'économie de la connaissance, qui n'est pas la même chose que l'économie fondée sur la connaissance, est principalement caractérisée par « un accroissement de la proportion de travailleurs hautement qualifiés »¹⁰ ainsi que par « l'accroissement historique de la part relative du produit intérieur brut qui est attribuée au capital intangible »¹¹. Bref, il y aurait une tendance généralisée de « l'expansion des secteurs et des activités fondées sur la connaissance »¹². Foray mentionne toutefois que l'économie de la connaissance est différente de l'économie de la recherche et de l'innovation. Comme le mentionne cet expert dans son livre intitulé *L'économie de la connaissance* :

« Son objet est la connaissance en tant que bien économie et son domaine d'analyse est celui de la conception et la comparaison des institutions sur lesquelles la société s'appuiera pour créer et exploiter la connaissance de façon efficiente. »¹³

La citation ci-dessus implique nécessairement le rôle des universités en tant que producteurs du savoir, même si ce n'est pas la seule institution à laquelle Foray fait référence. Ce dernier fait une

⁷ Dominique Foray, *L'économie de la connaissance*, La Découverte, coll. Repères, Paris, 2009, p. 3

⁸ Ibid., p. 4

⁹ Idem.

¹⁰ Ibid., p. 6

¹¹ Idem.

¹² Ibid., p. 8

¹³ Ibid., p. 9

distinction précise entre l'information et le savoir, qui nécessite un travail cognitif.¹⁴ Enfin, l'arrivée des nouvelles technologies de l'information, soit un instrument du savoir, a eu un impact considérable sur l'avènement de l'économie de la connaissance.¹⁵ Ces impacts, notamment l'élimination de la barrière spatiale ainsi que l'intensification des réseaux, ne doivent pas cacher la réalité géographique toujours présente, mais différente de celle de l'économie industrielle, de l'économie internationale du savoir. Comme le mentionne Foray, « on déplace sa R&D non plus simplement pour adapter les produits aux marchés locaux, mais en vue de trouver les meilleures conditions pour la production de la connaissance »¹⁶. Le déplacement territorial des institutions créatrices de savoir, que ce soit des universités ou des laboratoires de recherche privés, n'est pas une question de hasard, mais une question d'agglomération. Précisément, « les scientifiques de haut niveau cherchent à se rapprocher de leurs *alter ego*, les chercheurs sont localisés près des *start-ups* (et inversement), les entreprises intensives de R&D se rapprochent des meilleures universités, et les services à l'innovation s'agglomèrent autour de ces entreprises »¹⁷.

Bref, les universités semblent être devenues des moteurs de l'économie du savoir. Comme mentionnée plus haut dans cet article, l'innovation est la nouvelle règle de jeu de l'économie internationale fondée sur la connaissance. Puisqu'une innovation est la transformation de nouveau savoir en produit consommable, les entreprises misant sur l'innovation sont dépendantes des universités dont les chercheurs créent du savoir. Popp admet que le néolibéralisme, principalement caractérisé par le renforcement des droits de propriété, l'entrepreneuriat ainsi que l'ouverture et l'élargissement des marchés, a eu un impact dans la nouvelle gouvernance des universités.¹⁸ Toutefois, le rôle crucial qu'ont joué les gouvernements dans la transition des universités en moteur économique ne provient pas du néolibéralisme, mais bien d'une logique interventionniste, une logique qui n'est pas affiliée au néolibéralisme. Alors, comment justifier le rôle des États au sein des institutions post-secondaires et surtout pourquoi les gouvernements nationaux veulent tant des universités performantes au niveau mondial. La réponse réside dans la théorie de rationalisme économique de Max Weber.¹⁹ Selon cette théorie, la part de plus en plus importante d'enjeux économiques parmi l'ensemble des problèmes sociétaux est au cœur de la

¹⁴ Ibid., p. 10

¹⁵ Ibid., pp. 24-25

¹⁶ Ibid., p. 100

¹⁷ Ibid., pp. 100-101

¹⁸ Elizabeth Popp Berman, *Creating the Market University: How Academic Science became an Economic Engine*, Princeton University Press, Princeton, 2012, p. 173

¹⁹ Ibid., p. 174

vie politique.²⁰ Cela influence fortement les gouvernements à élaborer des solutions de nature économique visant surtout la croissance, qui est généralement liée à la résolution de la majorité des problèmes socio-économiques. Maintenant dans une économie internationale du savoir, ces gouvernements doivent miser sur les moteurs de la croissance économique. Puisque les universités sont un créateur de savoir, soit un élément essentiel à l'innovation et ultimement à la croissance économique, il est totalement rationnel que les États misent sur ces institutions. Ainsi, la corrélation entre innovation scientifique et développement économique a donné une légitimité à la logique marchande des universités, encouragée par les décisions des gouvernements. Les universités sont toutefois en compétition sur la plateforme internationale. Afin d'être des moteurs économiques efficaces, les universités doivent profiter d'un capital humain hautement qualifié, de ressources importantes permettant aux chercheurs de faire des recherches de pointe et collaborer non seulement avec les autres grandes universités, mais aussi avec le secteur privé. Bref, ces universités doivent être de rang mondial.

Toutefois, ce n'est pas l'aspect économique du rôle des universités dans un monde globalisé dont la mondialisation du savoir est un aspect important qui nous intéresse dans ce mémoire, mais bien le rôle des universités au niveau international en ce qui a trait aux problèmes « sans passeport ». Comme mentionnée précédemment, la mondialisation n'est pas qu'économique. Elle implique l'internationalisation de plusieurs domaines comme celui de l'enseignement supérieur.

Le docteur en sociologie économique et expert en mondialisation de l'enseignement supérieur Gilles Breton aborde la mondialisation ou globalisation en stipulant qu'il n'y existe pas une mondialisation, mais bien des mondialisations²¹. Dans le cadre de ce travail, la mondialisation qui nous intéresse est la mondialisation de l'enseignement supérieur. Selon Breton, quatre piliers permettraient d'analyser cette mondialisation. Le premier pilier est lié à la thèse de Cerny, c'est-à-dire le rôle des universités en tant qu'acteur incontournable de la mondialisation²². La pluralité d'acteurs est importante dans la mondialisation de l'enseignement supérieur, mais l'université joue un des rôles les plus importants en tant qu'acteur proactif et innovateur de la mondialisation. Plus précisément, les universités contribuent à l'évolution de

²⁰ Idem.

²¹ Gilles Breton, « Mondialisation de l'enseignement supérieur et stratégies internationales », *Repères*, n° 6, juin 2011, p. 2

²² Ibid., p. 1

cette mondialisation grâce à leurs stratégies et programmes d'action internationale²³. Ce sont d'ailleurs les actions et l'influence qu'ont les universités sur la plateforme internationale, mis à part au niveau économique, qui nous intéresse dans ce mémoire.

Le second pilier est le passage d'une approche « *top down* » à une approche « *bottom up* »²⁴. C'est-à-dire que la mondialisation serait plutôt un processus dans lequel les universités participent à former leur propre espace universitaire global²⁵. Nous nous questionnerons d'ailleurs sur l'autonomie des universités dans leur capacité d'influence et d'action à la fin de ce mémoire. La question qui en ressort est de savoir si l'Université peut être considérée comme un acteur autonome des relations internationales capable d'influencer l'agenda portant sur les problèmes « sans passeport ».

Le troisième pilier est d'ordre géographique, stipulant que la mondialisation produit une nouvelle géographie de l'action²⁶. Il est donc question des nouveaux réseaux que développent les universités, que ce soit au niveau local, régional ou mondial²⁷. Ce pilier est d'ailleurs très intéressant et complexe. Certains auteurs, comme Caroline Wagner dans son livre « *The New Invisible College* »²⁸, abordent dans le même sens que Breton en stipulant que les universités sont dans une étape de transition. C'est-à-dire que les universités passent de l'étape de la « Big science », soit la science traditionnelle dans son contexte national à la science dans un contexte des réseaux multiples dont les universités et universitaires ont la capacité d'influencer. Cela permet, par exemple, à des universitaires de créer leur propre projet en collaborant avec d'autres universitaires provenant de partout au monde grâce à cette nouvelle structure invisible et transnationale des réseaux universitaires. Toutefois, cette géographie de l'action est aussi nuancée par d'autres auteurs²⁹ et même par Wagner³⁰ en démontrant que la réalité géographique de la science et des acteurs qui en font partie n'est pas qu'une géographie de l'action. La production de la science est géographiquement concentrée dans certaines régions du monde, plus spécifiquement dans certaines grandes villes généralement localisées dans des pays post-

²³ Idem.

²⁴ Ibid., p. 2

²⁵ Idem.

²⁶ Idem.

²⁷ Idem.

²⁸ Caroline Wagner, *The New Invisible College. Science for Development*, Brookings Institution Press, Washington D.C., 2008, 157 p.

²⁹ « Knowledge, networks and nations. Global scientific collaboration in the 21st century », Royal Society, Londres, Janvier 2011, pp. 37-41

³⁰ Caroline Wagner, *The New Invisible College. Science for Development*, Brookings Institution Press, Washington D.C., 2008, pp. 71-74

industrialisés ainsi que dans l'extrême Orient.³¹ Le terme anglais, puisque la littérature portant sur ce sujet est majoritairement dans cette langue, utilisé pour décrire ces points géographiques est « *clusters* ». ³² Bref, le nouveau contexte géographique dans lequel les universités agissent est à la fois caractérisé par plusieurs nouveaux acteurs provenant de partout sur la planète grâce à une structure de réseaux complexes et interconnectés, et des points géographiques prédominants la scène scientifique. Visuellement, cette réalité ressemblerait à une toile d'araignée n'ayant guère un point central, mais plusieurs points de connexions reliant tous les fils. Les opportunités de collaboration scientifique internationale sont conséquemment plus nombreuses et diversifiées qu'auparavant, mais elles sont tout de même géographiquement concentrées.

Le dernier pilier, permettant d'analyser cette mondialisation, a déjà été mentionné ci-dessus, soit l'éclatement d'une mondialisation en des mondialisations, dont une porte sur l'enseignement supérieur.

Les stratégies d'actions des universités seraient d'ailleurs intimement reliées aux quatre dynamiques principales de la mondialisation de l'enseignement supérieur, dont la première est la commercialisation de l'enseignement supérieur³³. Cette dynamique comprend deux aspects : le recrutement et l'attraction des étudiants étrangers et du troisième cycle afin de réduire le sous-financement ou d'améliorer la réputation de l'université au niveau mondial, ainsi que l'exportation et la vente de produits éducatifs tels que des cours ou des programmes de formation via l'ouverture de pavillons à l'étranger³⁴.

La seconde dynamique évoquée est celle de la « coopétition ³⁵ », soit une expression proposée par Breton désignant l'amalgame de la compétition et de la coopération. La compétition entre universités est engendrée par la course au prestige de celles-ci via, par exemple, les classements mondiaux des universités tels que celui de Jiao Tong³⁶. La coopération entre universités s'exerce via l'établissement de réseaux de partenariats et de groupes de recherches internationaux ainsi que par la co-production ou co-publication³⁷.

³¹ « Knowledge, networks and nations. Global scientific collaboration in the 21st century », Royal Society, Londres, Janvier 2011, p. 38

³² Caroline Wagner, *The New Invisible College. Science for Development*, Brookings Institution Press, Washington D.C., 2008, p. 71

³³ Gilles Breton, « Mondialisation de l'enseignement supérieur et stratégies internationales », *Repères*, n° 6, juin 2011, p. 2

³⁴ *Ibid.*, pp. 2-3

³⁵ *Ibid.*, p. 3

³⁶ *Idem.*

³⁷ *Idem.*

La troisième dynamique de l'enseignement supérieur, selon Breton, est l'internationalisation de la formation, des programmes et des cursus³⁸. Des exemples concrets de cette dynamique sont l'augmentation du nombre de cotutelles de thèses de doctorat ou de diplômes conjoints³⁹. Je démontrerai plus loin dans ce mémoire comment cette dynamique est une partie importante de la diplomatie du savoir.

La dernière dynamique porte sur le rôle des universités en ce qui a trait au développement international ainsi qu'au développement des compétences des établissements d'enseignement supérieur situés dans des pays en voie de développement⁴⁰. Toutefois, cette dynamique est la seule, parmi les quatre mises de l'avant par Breton, qui semble être en déclin. En effet, l'orientation du financement des universités envers des activités prioritaires comme la recherche et l'innovation défavorise l'implication des doctorants en matière de développement international⁴¹.

L'explication de la mondialisation de l'enseignement supérieur de Breton est utile afin de comprendre les effets de la mondialisation sur le rôle des universités au niveau international. De plus, la question à laquelle ce mémoire compte répondre, c'est-à-dire si l'Université a un potentiel qui n'est pas exploité à sa juste valeur dans son implication internationale, nous permet de proposer une nouvelle stratégie d'action des universités qui pourrait remplacer la dernière de Breton. Le développement international est certes une stratégie importante, mais elle fait partie d'une stratégie plus grande des universités, soit son implication internationale. Le développement international est un moyen ayant plusieurs objectifs, comme la réduction de la pauvreté, la sécurité alimentaire, le respect des droits humains, les changements climatiques, les pandémies, la criminalité transnationale, le terrorisme et plusieurs autres. Si des acteurs externes s'impliquent dans la résolution d'un problème qui se trouve à l'extérieur de leur cadre géographique, c'est bien parce qu'ils se sentent impliqués d'une façon ou d'une autre. Bref, le développement international est un outil ayant comme objectif la résolution des problèmes globaux « sans passeport ». Toutefois, la résolution de ce type de problème nécessite parfois plus d'un moyen. Certains auteurs présumant que les universités peuvent aussi participer à la résolution des enjeux

³⁸ Idem.

³⁹ Idem.

⁴⁰ Idem.

⁴¹ Idem.

« sans passeport » via la coopération internationale, plus précisément via le soft power et la diplomatie du savoir.

Le libéralisme classique et le *soft power*

Plusieurs théories des relations internationales nous permettent de comprendre les interactions entre les États. Par exemple, le réalisme nous offre le concept d'intérêt national, ce que Morgenthau définit comme étant principalement le maintien et l'expansion de la puissance et du pouvoir d'un état dans un contexte principalement caractérisé par l'importance de la puissance militaire et économique où les États forment des coalitions afin de maintenir l'ordre et la stabilité du système international.⁴² Cette situation de paix relative, selon le réalisme, est nommée « équilibre des puissances ».⁴³ Une autre théorie qui permet de comprendre les interactions entre les états est le libéralisme classique. Pour plusieurs penseurs appartenant au paradigme du libéralisme, les relations internationales ne sont plus simplement dictées par des notions de « hard power » comme la force, la coercition, l'argent, etc. Le libéralisme est composé de plusieurs écoles de pensée ainsi que de plusieurs concepts. Ceux qui nous intéressent dans le cadre de ce mémoire sont le transnationalisme, l'interdépendance complexe ainsi que le *soft power*. Le transnationalisme est très bien expliqué par Huntzinger :

« La société internationale n'est pas faite de la coexistence des États dotés chacun d'intérêts spécifiques et homogènes; elle est faite de l'ensemble des rapports noués entre les hommes, les idées et les organisations, par-delà les barrières étatiques; elle est animée par la multiplicité des intérêts personnels et collectifs, lesquels se mettent en rapport les uns avec les autres, directement et transversalement. La société internationale n'est pas internationale, elle est transnationale. »⁴⁴

Selon le transnationalisme, les relations internationales impliquent plusieurs acteurs de nature différente. Les acteurs n'étant pas que des États, cela ouvre la porte à certains autres acteurs comme les ONG, les entreprises privées, la société civile ainsi que les universités.

L'interdépendance complexe « se caractérise par la multiplicité des canaux et des échanges, la multiplication des domaines d'actions, qui ne peuvent plus être hiérarchisés ni classés en fonction d'une appartenance au domaine de la politique intérieure ou extérieure, et la

⁴² Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2e édition, Montréal, Éditions Athéna, CEPEs, 2010, pp. 75-76

⁴³ Idem.

⁴⁴ Ibid., p. 141

diminution généralisée de l'usage de la force, qui n'est plus un moyen approprié pour résoudre les différends entre États dans une grande variété de domaines »⁴⁵. Grâce à la mondialisation de l'économie, de la culture et d'autres aspects de nos sociétés, les États sont maintenant plus interconnectés que jamais auparavant. Cela a une grande influence sur la résolution des conflits interétatiques. Par exemple, les liens économiques entre deux États peuvent être importants à un point tel que ces derniers éviteront les confrontations militaires dans la résolution d'un conflit diplomatique. Si l'usage de la force et de la puissance n'est plus le seul moyen de gérer les différends entre États, il doit en exister d'autres. C'est ce qui nous mène au troisième concept fondamental du libéralisme, soit le *soft power*. Ce concept est le plus important en ce qui a trait à ce mémoire.

Selon Joseph Nye, l'ancien doyen de l'école de gouvernement John F. Kennedy de l'Université Harvard, la définition de pouvoir serait l'habileté d'influencer le comportement d'autrui afin d'en obtenir le résultat désiré.⁴⁶ Il explique que la puissance matérielle ou économique ne garantit pas toujours le résultat escompté.⁴⁷ Par exemple, les États-Unis sont clairement la première puissance militaire et économique mondiale depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale, mais ils ne sont pas venus à bout des communistes de Ho Chi Minh au Vietnam et n'ont pas pu empêcher les attentats terroristes du 11 septembre 2001.⁴⁸ Si le pouvoir traditionnel, soit le *hard power*, ne peut garantir la supériorité mondiale des États-Unis, alors qu'est-ce qui peut la garantir? Selon Nye, ce serait la capacité d'un État à modeler les préférences des autres.⁴⁹ Il ne s'agit pas simplement d'un pouvoir d'influence, mais bien d'un pouvoir de persuasion ou de séduction plutôt qu'un pouvoir de coercition ou de dissuasion.⁵⁰ Les ressources propres au *soft power* sont les institutions, les valeurs, la culture et les politiques (publiques et étrangères) contrairement à celles du *hard power*, soit la force, les sanctions, les paiements, etc.⁵¹ Il est toutefois important de mentionner que Nye ne présente pas le *soft power* comme un alternatif absolu au *hard power*, mais bien comme une forme de pouvoir qui est parfois complémentaire ou alternative.⁵² Un exemple populaire est la culture économique américaine, qui

⁴⁵ Idem.

⁴⁶ Joseph Nye, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, p. 2

⁴⁷ Ibid., p. 3

⁴⁸ Idem.

⁴⁹ Ibid., p. 5

⁵⁰ Ibid. pp. 6-7

⁵¹ Ibid., p. 8

⁵² Ibid., pp. 25-30

est à la base de l'économie mondiale. La réputation et l'attraction engendrée par l'économie américaine sont ce qui en fait aussi un outil de *soft power*.

La culture économique est l'un des exemples concrets du *soft power* des États-Unis. La majorité des plus grandes entreprises et marques mondiales sont américaines.⁵³ Les épisodes de l'Iraq, de l'Afghanistan, de la Lybie et des autres débandades américaines au Moyen-Orient ainsi que l'éclatement de la bulle financière du secteur immobilier américain ayant mené à la crise financière internationale de 2007-2008 démontrent clairement que les États-Unis ne sont plus la puissance mondiale qu'ils étaient suite à la Guerre froide. Pourtant, les États-Unis demeurent une hégémonie, du moins le pays le plus puissant dans un monde qui n'est peut-être plus strictement unipolaire. Selon plusieurs partisans du paradigme libéral, comme Nye, dans lequel la notion d'interconnexion s'applique à de multiples niveaux, ce serait le *soft power* qui permettrait aux États-Unis de maintenir leur statut de première puissance mondiale. Et ce, même après avoir démontré la faiblesse de son économie domestique et de son armée dans certaines situations précises.

S'il est évident que la culture économique des États-Unis est un élément important du *soft power* américain, il n'est pas toujours aussi facile de déceler les autres éléments, par exemple les universités. Pour ce qui est des institutions d'enseignement supérieur, il faut d'abord observer la culture américaine qui est non seulement universelle, mais aussi porteuse de valeurs universelles. Lorsqu'on pense à cette culture, on fait généralement référence au monde artistique, au sport, à la mode, etc. Toutefois, un élément culturel qui ne doit pas être négligé selon Nye est l'enseignement supérieur. La mobilité étudiante, un aspect important de l'internationalisation de l'enseignement supérieur, a vécu une expansion phénoménale au cours des trois dernières décennies. Selon le rapport de l'OCDE intitulé *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, « le nombre d'étudiants en formation dans un pays dont ils ne sont pas ressortissants [...] est passé de 0.8 million en 1975 à 4.3 millions en 2011 »⁵⁴. Les étudiants internationaux deviennent eux-mêmes des vecteurs de ce *soft power* puisqu'ils ont généralement tendance à retourner à leur pays d'origine avec une meilleure appréciation des valeurs et institutions américaines.⁵⁵ Parfois, ces étudiants occuperont des postes qui leur permettront d'avoir une

⁵³ Ibid., p. 33

⁵⁴ OCDE, *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 2013, p. 314

⁵⁵ Joseph Nye, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, p. 45

certain influence sur des politiques impliquant les États-Unis.⁵⁶ Les collaborations académiques et scientifiques sont aussi un élément important du *soft power* américain. Par exemple, plusieurs scientifiques américains ont collaboré avec des scientifiques de l'URSS pendant la Guerre froide. En plus d'échanger un savoir scientifique important, ils ont aussi échangé des idées politiques. En conséquence, certains scientifiques de l'URSS ayant collaboré avec les scientifiques américains sont ensuite devenus parmi les plus grands partisans des droits humains et de la libéralisation au sein de l'URSS.⁵⁷ Les universités, en tant qu'institution, sont aussi un élément important de *soft power*. Par exemple, huit des dix meilleures universités au monde sont situées aux États-Unis.⁵⁸ Même Nye, l'auteur de la notion de *soft power*, note l'importance du milieu académique dans cette forme de pouvoir. En 2004, lorsqu'il a publié son œuvre sur cette notion, 28% des 1,6 million d'étudiants inscrits dans une université à l'extérieur de leur pays d'origine étaient aux États-Unis.⁵⁹ En 2011, les États-Unis étaient encore en tête de liste avec 17% de l'effectif mondial d'étudiants étrangers.⁶⁰ Par ailleurs, les États-Unis publient plus de livres et d'articles scientifiques que n'importe quel autre pays au monde.⁶¹

Bref, si l'on se fie à Joseph Nye, les universités seraient une composante importante de l'aspect culturel du *soft power*. Il serait ainsi possible de concevoir l'Université, comme un outil diplomatique.

Le *soft power* n'est pas un nouveau concept pour le Canada. Il y a quelque soixante ans, le diplomate canadien John Holmes a développé une vision pour le rôle du Canada dans les relations internationales, soit celui de « puissance moyenne ».⁶² Nous y reviendrons plus loin dans ce mémoire lorsque nous aborderons la diplomatie du savoir au sein du Canada.

Diplomatie du savoir

Même si le savoir a été utilisé comme pont entre nations auparavant, la notion de « diplomatie du savoir » est très récente. Tellement qu'aucune définition ne semble être

⁵⁶ Idem.

⁵⁷ Idem.

⁵⁸ THES, *The World University Rankings*, (Page consultée le 15 juin 2014), [En ligne], <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/>

⁵⁹ Joseph Nye, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, p. 33

⁶⁰ OCDE, *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 2013, p. 315

⁶¹ Joseph Nye, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, p. 34

⁶² Alan Bernstein, « Science Diplomacy as a Defining Role for Canada in the Twenty-First Century », *Science & Diplomacy*, Vol. 2, (June 2013), <http://www.sciencediplomacy.org/perspective/2013/science-diplomacy-defining-role-for-canada-in-twenty-first-century>

universellement acceptée jusqu'à maintenant. Selon les auteurs de la section « internationalisation et la diplomatie du savoir » du rapport *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future pour le Canada* déposé par le Comité consultatif sur la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale en 2012, la diplomatie du savoir semble être principalement basée sur la mobilité étudiante.⁶³ Cette mobilité offrirait des opportunités aux Canadiens telles que l'obtention de « compétences culturelles et linguistiques qui feront d'eux des ambassadeurs du Canada faisant la démonstration des valeurs canadiennes dans le monde entier. »⁶⁴ De plus, la formation des étudiants internationaux au Canada « pourrait avoir une incidence sur les relations futures du Canada avec d'autres pays »⁶⁵. La mobilité étudiante se traduit ainsi par l'investissement dans les futures ressources académiques de la diplomatie du savoir. Cette version de la diplomatie du savoir est d'ailleurs ouvertement partagée par le Gouverneur général du Canada, l'honorable David Johnston.⁶⁶ Les États-Unis accordent aussi une importance considérable à la diplomatie du savoir, plus précisément à la mobilité étudiante. Lorsque la Secrétaire d'État des États-Unis, Hillary Clinton, s'est exprimée au sujet de la diplomatie du savoir :

*« Science diplomacy and science and technology cooperation
[...] is one of our most effective ways of influencing and assisting other
nations and creating real bridges between the United States and
counterparts. »*⁶⁷

Ce ne sont pas que le Canada et les États-Unis qui misent sur la diplomatie du savoir. Plusieurs pays de la région de l'Asie-Pacifique ont développé des politiques de campagnes de marketing afin d'attirer de plus en plus d'étudiants internationaux.⁶⁸

De plus, ce ne sont pas que les États qui offrent une définition de la diplomatie du savoir. Dans le rapport intitulé « New frontiers in science diplomacy: Navigating the changing balance of power » de la *Royal Society*, publié en 2010, la diplomatie du savoir est séparée en trois par rapport aux types d'interactions entre la science, la diplomatie et le savoir. Tout d'abord, il y a la

⁶³ MAECD, « Chapitre 2 : L'importance de l'éducation internationale » dans *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future du Canada*, (Page consultée le 16 juin 2014), [En ligne], http://www.international.gc.ca/education/report-rapport/strategy-strategie/ch_2.aspx?lang=fr

⁶⁴ Idem.

⁶⁵ Idem.

⁶⁶ David Johnston, *The diplomacy of knowledge*, The Globe and Mail, (Page consultée le 16 juin 2014), [En ligne], <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/the-diplomacy-of-knowledge/article546590/>

⁶⁷ «New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », *Royal Society*, Londres, Janvier 2010, p. 11

⁶⁸ OCDE, *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 2013, p. 315

science au sein de la diplomatie, c'est-à-dire de recourir au savoir scientifique afin d'informer les preneurs de décisions en politiques étrangères.⁶⁹ Il y a ensuite la diplomatie pour la science qui a comme objectif de faciliter la coopération scientifique internationale.⁷⁰ Finalement, il y a la science pour la diplomatie qui se traduit par le recours à la coopération scientifique afin d'améliorer les relations internationales entre États.⁷¹

La science dans la diplomatie

La première et la dernière version de diplomatie du savoir de la *Royal Society* sont celles qui nous intéressent dans le cadre de ce mémoire. Tout d'abord, la science dans la diplomatie est une version qui gagnera en importance lors des prochaines décennies puisque les relations internationales seront fortement influencées par des enjeux globaux comme les pénuries alimentaires causant des famines, le développement d'énergie renouvelable, la rareté de l'eau, le réchauffement planétaire et les fontes glaciaires qui en résultent, les crises sociales, les droits humains, etc. Tous ces enjeux sont intimement liés aux universités, qui sont non seulement en mesure de fournir le savoir scientifique crucial aux prises de décisions des acteurs étatiques, mais aussi en mesure d'influencer et même participer à la définition de l'agenda de la communauté internationale.⁷² De plus, plusieurs auteurs, tels qu'Alan Bernstein⁷³ et Bridget M. Dolan⁷⁴, stipulent que la science est par sa nature universelle et ainsi une activité mondiale qui transcende les langages, les affiliations politiques ainsi que les frontières étatiques. De plus, la culture de la science en est une d'ouverture qui n'accepte pas ce qui est basé sur l'autorité, la superstition ou l'idéologie, mais ce qui est basé sur des preuves.⁷⁵ Comme Louis Pasteur l'a si bien exprimé : « La science n'a pas de patrie parce que le savoir est le patrimoine de l'humanité »⁷⁶. Bref, la science regroupe les gens, peu importe leurs différences.

⁶⁹ «New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », *Royal Society*, Londres, Janvier 2010, pp. 5-7

⁷⁰ Ibid., pp. 9-10

⁷¹ Ibid., pp. 11-14

⁷² Gilles Breton, « Sur la diplomatie du savoir » dans *Le Blog du CBEI*, CBIE-BCEI, publié le 12 septembre 2013, (Page consultée le 17 juin 2014), [En ligne], <http://www.cbie-bcei.ca/fr/blog/sur-la-diplomatie-du-savoir/>

⁷³ Alan Bernstein, « Science Diplomacy as a Defining Role for Canada in the Twenty-First Century », *Science & Diplomacy*, Vol. 2, (June 2013), <http://www.sciencediplomacy.org/perspective/2013/science-diplomacy-defining-role-for-canada-in-twenty-first-century>

⁷⁴ Bridget Dolan, « Science and Technology Agreements as Tools for Science Diplomacy: A U.S. Case Study », *Science and Diplomacy*, Vol. 1, No. 4, December 2012,

http://www.sciencediplomacy.org/files/science_and_technology_agreements_as_tools_for_science_diplomacy_science_diplomacy.pdf

⁷⁵ Alan Bernstein, « Science Diplomacy as a Defining Role for Canada in the Twenty-First Century », *Science & Diplomacy*, Vol. 2, (June 2013), <http://www.sciencediplomacy.org/perspective/2013/science-diplomacy-defining-role-for-canada-in-twenty-first-century>

⁷⁶ UNESCO, *Louis Pasteur* (1822-1895), (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=26770&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

La science pour la diplomatie

En second lieu, la science pour la diplomatie donne un rôle important au savoir et conséquemment aux universités. La coopération scientifique et académique a le potentiel d'améliorer les relations interétatiques. Selon les auteurs du rapport de la *Royal Society*, il y aurait cinq types de science pour la diplomatie.

Le premier type porte sur les ententes ou accords en termes de coopération scientifique.⁷⁷ Par exemple, un accord scientifique a permis de rétablir le contact entre les États-Unis et la Libye en 2004 suite à l'abandon du programme d'armes nucléaires, chimiques et biologiques de la Libye.⁷⁸

Le deuxième type de science pour la diplomatie est la création de nouvelles institutions comme l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN), qui a permis les premiers contacts entre scientifiques allemands et israéliens suite à la Seconde Guerre mondiale.⁷⁹

Le troisième type est basé sur les bourses d'études, qui créent des liens entre les futurs experts d'un pays avec les institutions d'un autre.⁸⁰ Un exemple populaire de ce type de bourse est le programme Fulbright⁸¹ des États-Unis. Ce programme permet à des étudiants et chercheurs américains de poursuivre leurs études et faire de la recherche ainsi que de participer à des séminaires à l'international et vice-versa. Selon le site web de ce programme de bourse d'études internationale qui est offert aux Américains et aux étudiants internationaux, le but serait d'augmenter la compréhension mutuelle entre les citoyens des États-Unis et les citoyens des autres pays du monde.⁸²

Le quatrième type de science pour la diplomatie, soit une notion utilisée pour la première fois en 1981 par Joseph Montville⁸³, est le *track two diplomacy* et implique un processus diplomatique via des canaux informels, contrairement à la diplomatie traditionnelle. Afin d'être efficaces, les acteurs du *track two diplomacy* doivent être crédibles et capables d'influencer non seulement les

⁷⁷ «New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », *Royal Society*, Londres, Janvier 2010, p. 11

⁷⁸ Idem.

⁷⁹ Ibid., pp. 11-12

⁸⁰ Ibid., p. 12

⁸¹ Institute of International Education, « U.S. Fulbright Scholar Program », (Page consultée le 28 juin 2014), [En ligne], <http://www.iie.org/Programs/Fulbright-US-Scholar-Program>

⁸² Idem.

⁸³ Peter Jones, *Track-two diplomacy*, *Dawn*, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://www.dawn.com/news/785059/track-two-diplomacy>

acteurs de l'autre pays, mais aussi les décideurs de leur propre pays.⁸⁴ Le professeur agrégé de l'École supérieure d'affaires publiques et internationales, Peter Jones, est un bon exemple d'acteur du *track two diplomacy*. Ayant travaillé dans ce domaine auprès d'anciens hauts fonctionnaires, Jones a eu la chance d'influencer la relation entre le Canada et d'autres États sur des enjeux précis via des canaux informels.⁸⁵ Il mentionne que, lorsque réussi, le *track two diplomacy* peut changer les perceptions des acteurs par rapport à un conflit, ouvrir de nouvelles voies de communication entre États, identifier et développer des options alternatives ainsi que développer des réseaux comprenant des gens capables d'influencer les points de vue au sein de leur pays.⁸⁶

Finalement, le cinquième type de science pour la diplomatie porte sur les expositions et festivals scientifiques.⁸⁷ En effet, ce genre d'exposition à la science et son histoire démontre les valeurs universelles de la science et expose parfois les intérêts communs qui facilitent l'interaction entre deux pays. Les États-Unis ont offert plusieurs expositions lors de la Guerre froide en URSS dont l'une sur l'éducation américaine en 1969-1970, ainsi qu'une exposition sur la recherche et développement des États-Unis en 1972.⁸⁸ Ensemble, ces deux expositions ont visité 10 villes de l'URSS et ont reçu plus de 3 millions de visiteurs soviets.⁸⁹

Ayant maintenant présenté les cadres théoriques nous permettant de comprendre le rôle des universités dans les relations internationales, plus précisément face aux problèmes « sans frontières », nous pouvons maintenant passer de la théorie à la réalité.

Études de cas

La résolution des problèmes « sans passeport » nécessite l'intervention des divers acteurs de nature différente dont les plus importants sont évidemment les États. La collaboration et la coopération interétatique impliquent couramment des États qui ne partagent pas les mêmes objectifs, idéologies, cultures et autres aspects importants, ce qui la rend parfois inefficace. L'Université est un acteur qui a le potentiel de positivement alimenter la relation entre ces États

⁸⁴ « New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », *Royal Society*, Londres, Janvier 2010, p. 12

⁸⁵ Peter Jones, *Track-two diplomacy*, *Dawn*, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://www.dawn.com/news/785059/track-two-diplomacy>

⁸⁶ Idem.

⁸⁷ « New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », *Royal Society*, Londres, Janvier 2010, p. 12

⁸⁸ U.S. Department of State, *Diplomacy in Action. Chronology: American Exhibits to the U.S.S.R.*, (Page consultée le 29 juin 2014), [En ligne], <http://www.state.gov/p/eur/ci/rs/c26473.htm>

⁸⁹ Idem.

via la diplomatie du savoir. Dans cette section, nous examinerons comment la diplomatie du savoir a été utilisée aux États-Unis, en Australie et au Canada.

États-Unis

Une grande part de la littérature sur la diplomatie du savoir porte sur les États-Unis. Comme mentionné précédemment dans ce mémoire, l'un des exemples les plus populaires de l'influence du *soft power* américain est la Guerre froide. Les États-Unis ont profité de l'aspect culturel de leur *soft power* afin d'influencer les populations ainsi que le gouvernement de l'URSS. Plusieurs aspects de la culture américaine ont contribué à cette influence, mais l'un d'eux a eu un effet plus important que les autres, soit la diplomatie du savoir. Les États-Unis n'ont pas seulement influencé la population soviétique grâce à ses expositions sur la science, la technologie, la recherche et le développement, mais ils ont aussi réussi à influencer un groupe très influent auprès des preneurs de décisions de l'URSS, soit la communauté scientifique. L'outil de choix des Américains en matière de diplomatie du savoir a été les programmes d'échanges scientifiques et académiques.⁹⁰ Cent dix (110) collèges et universités des États-Unis ont participé dans ces programmes d'échange. Grâce à ces programmes, plusieurs scientifiques et doctorants qui auront une forte influence sur la communauté politique de l'URSS deviendront des défenseurs des droits humains et de la libéralisation.⁹¹ Par exemple, Aleksandr Yakovlev a été fortement influencé par ses études avec le politologue David Truman à l'Université Columbia en 1958.⁹² À son retour au sein de l'Union soviétique, il est devenu un membre du *Politburo* ainsi qu'une grande influence sur Mikhaïl Gorbatchev en ce qui a trait à la libéralisation de l'URSS. Après la chute de l'Union soviétique, Oleg Kalugin, un haut fonctionnaire du KGB, dira que ces échanges étaient un cheval de Troie pour l'URSS.⁹³

Cet exemple classique du recours à la diplomatie du savoir par les États-Unis est bien connu, mais qu'en est-il aujourd'hui? Afin d'avoir une meilleure compréhension du *soft power* académique des États-Unis plus récente, nous examinerons deux études de cas. La première, de l'*American Association for Advancement of Science* (AAAS), porte sur les accords de science et

⁹⁰ Joseph Nye, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, p. 45

⁹¹ Idem.

⁹² Ibid., p. 46

⁹³ Idem.

technologie en tant qu'outil de diplomatie du savoir. La seconde porte sur les programmes d'échanges éducationnels américains.

Les accords de science et technologie

Les États-Unis disposent de plusieurs outils en matière de diplomatie du savoir. Les accords bilatéraux de science et technologie des États-Unis avec divers autres pays ont été minutieusement analysés par Bridget Dolan. Les accords entre les États-Unis et d'autres pays portant sur la coopération scientifique peuvent être de nature différente. Il peut s'agir de collaborations informelles entre scientifiques ou entre universités et institutions de recherches ou encore, des accords formels entre agences techniques.⁹⁴ Dans son étude⁹⁵, Dolan nous présente d'abord un aperçu historique de ces accords. Elle débute avec l'importance des accords de science et technologie lors de la guerre froide. Elle mentionne aussi l'accord historique signé avec le Japon dans les années 1960 qui a permis de rétablir le dialogue avec le gouvernement japonais. L'objectif des Américains était d'empêcher le Japon de s'affilier avec l'Union soviétique et d'ultimement devenir un pays communiste.⁹⁶ Un mois après la restauration de la relation diplomatique avec la Chine, en 1979, le président américain Jimmy Carter et le chef d'État chinois Deng Xiaoping ont signé un accord de collaboration scientifique ayant l'objectif de renforcer la relation amicale entre les États-Unis et la Chine.⁹⁷

Selon Dolan, l'utilisation contemporaine de ces accords comme outil de diplomatie du savoir par les États-Unis est motivée par certains facteurs, dont la transformation d'une relation diplomatique. Selon elle, un accord de ce type semble démontrer l'intention des États-Unis d'établir des ponts de communications avec un autre pays et permet d'établir les bases pour la coopération dans des secteurs qui profitent à tout le monde comme la santé publique, la protection de l'environnement, etc.

Un autre facteur est la promotion de l'image américaine via la science, grâce à la couverture médiatique de la signature de ces accords et des visites diplomatiques.

⁹⁴ Bridget Dolan, « Science and Technology Agreements as Tools for Science Diplomacy: A U.S. Case Study », *Science and Diplomacy*, Vol. 1, No. 4, December 2012,

http://www.sciencediplomacy.org/files/science_and_technology_agreements_as_tools_for_science_diplomacy_science_diplomacy.pdf

⁹⁵ Idem.

⁹⁶ Idem.

⁹⁷ Idem.

Finalement, l'un des facteurs les plus importants, pour les Américains, est d'assurer la sécurité nationale des États-Unis. L'extrémisme islamique qui date depuis les attentats du 11 septembre 2001 a fortement incité les États-Unis à créer des accords scientifiques avec des nations majoritairement musulmanes du Moyen-Orient afin de diminuer les tensions et les risques de terrorisme. Ils ont d'ailleurs signé sept (7) accords de coopération scientifique avec de tels pays entre 2003 et 2008 sous la présidence de Bush ainsi que cinq (5) accords depuis le discours « *New beginnings* » d'Obama au Caire en 2009.⁹⁸ Que ce soit des républicains ou des démocrates, les dernières administrations américaines ont perçu les accords de science et technologie comme des outils permettant de créer et de maintenir des relations pacifiques avec des pays dans des situations de haute tension.

Afin de démontrer les motivations ci-dessus, Dolan fait référence à quelques exemples. Le premier a déjà été mentionné précédemment dans ce mémoire, soit l'accord de science et technologie, signé avec la Libye en 2006, suite à leur l'annonce du démantèlement des armes chimiques et de destruction massive.⁹⁹ Avant cette annonce, les États-Unis considéraient la Libye comme un État promoteur de terrorisme. Ainsi, l'accord de coopération scientifique signé par ces deux pays a permis le rétablissement d'une relation diplomatique saine après une absence de dialogue ayant duré plus de vingt ans.¹⁰⁰ L'un des éléments importants de cet accord portait sur la surveillance des maladies en Libye.¹⁰¹ D'ailleurs, le préambule de cet accord démontre explicitement les motivations des États-Unis, soit la transformation de la relation diplomatique avec la Libye ainsi que l'assurance de la sécurité nationale de l'État américain :

« Recognizing the historic decisions undertaken by the Great Socialist People's Libyan Arab Jamahiriya in December 2003 to forswear weapons of mass destruction, and the resumption of full diplomatic relations between the Parties in June 2006;

Realizing that international cooperation in science and technology will strengthen the bonds of friendship and understanding between their peoples and will advance the state of science and technology of both countries, as well as mankind;

Sharing responsibilities for contributing to the world's future prosperity and well-being, and desiring to make further efforts to strengthen their respective national research and development policies... »¹⁰²

⁹⁸ Idem.

⁹⁹ Idem.

¹⁰⁰ Idem.

¹⁰¹ Idem.

¹⁰² Idem.

Bref, l'accord de science et technologie avec la Libye est l'un des multiples exemples d'accord de coopération scientifique des États-Unis avec des pays majoritairement musulmans du Moyen-Orient, pendant l'administration Bush, dont l'objectif général était d'améliorer la compréhension publique internationale des valeurs, politiques et initiatives américaines dans le monde.¹⁰³ D'autres exemples de ce type sont les accords signés avec la Tunisie, l'Algérie et le Maroc.

Plusieurs de ces exemples doivent toutefois être nuancés en raison du Printemps arabe. Depuis la ratification de ces accords, plusieurs pays majoritairement musulmans du Maghreb et du Moyen-Orient, dont la Libye, ont vécu des révolutions populaires. En conséquence, la collaboration scientifique entre les États-Unis et ces États a été mise en pause. Aujourd'hui, il est difficile de confirmer si ces accords ont été efficaces ou non pour les États-Unis. À très court terme, l'accord entre la Libye et les États-Unis a permis de rétablir un pont de communication ayant des impacts positifs pour les deux pays. Pour l'instant, la Libye demeure un État failli dont plusieurs régions ne sont toujours pas contrôlées par le gouvernement. Toutefois, la collaboration scientifique facilitera peut-être, pour une seconde fois, le rétablissement de la relation diplomatique entre la Libye et les États-Unis dans le futur.

Un autre exemple comparable à celui de la Libye est l'accord de science et technologie signé avec le Pakistan suite aux attentats du 11 septembre 2001. Les motivations étaient exactement les mêmes, soit de transformer ou améliorer la relation diplomatique avec ce pays et d'assurer la sécurité nationale des États-Unis. Le Pakistan était un partenaire important des États-Unis dans leurs efforts contre le terrorisme islamique au Moyen-Orient. Sous cet accord, la coopération scientifique entre ces pays est toujours active. Cet accord a ultimement rempli ses objectifs et continue de le faire.

Bref, pour ce qui est des accords de collaboration scientifique avec les pays majoritairement musulmans, ils n'ont pas toujours été aussi efficaces que ce que les États-Unis auraient espéré, mais la réussite de ces accords en ce qui concerne des objectifs diplomatiques dépend de multiples facteurs de nature différente qui ne sont pas à la portée des Américains. En conséquence, il est très difficile d'évaluer l'efficacité de cet outil par rapport à la diplomatie du savoir.

¹⁰³ Idem.

Même si la majorité des exemples de Dolan porte sur des pays situés dans des environnements fragiles et possiblement dangereux pour la sécurité nationale des États-Unis, les Américains ne signent pas des accords de science et technologie uniquement avec ce genre d'État. Les États-Unis entretiennent une collaboration scientifique avec l'Allemagne depuis plus de 200 ans. Toutefois, cette collaboration a généralement été décentralisée et informelle, soit de type *bottom-up*. Toutefois, les États-Unis ont finalement signé un accord formel de coopération scientifique avec l'Allemagne en 2010¹⁰⁴, ce qui a permis de promouvoir l'image américaine ainsi que l'importance que les États-Unis portent à la diplomatie du savoir.

Finalement, Dolan mentionne que l'augmentation récente du nombre d'accords bilatéraux de science et technologie entre les États-Unis et d'autres pays est certes une importante stratégie de diplomatie du savoir, mais leur implantation l'est encore plus. C'est-à-dire qu'un accord formel est certainement utile pour la promotion de l'image américaine dans le reste du monde, mais cet accord doit assurer une véritable coopération scientifique qui est durable. Même si le nombre d'accords de ce type a doublé dans la dernière décennie, les ressources fédérales des États-Unis pour la collaboration scientifique internationale ne sont pas relativement aussi importantes. Bref, Dolan croit que les accords bilatéraux de science et technologie entrepris par les États-Unis sont de bonnes initiatives, mais les Américains doivent assurer l'efficacité à long terme de ces accords afin qu'ils puissent être diplomatiquement utiles.

Programmes d'échanges éducationnels américains

La deuxième étude de cas américaine porte sur les programmes d'échanges éducationnels américains, plus spécifiquement sur les programmes américains accueillant des étudiants provenant d'États non démocratiques aux États-Unis. Via ces programmes, les étudiants sont exposés à la vie dans un état démocratique. Cette étude comparative, menée par Carol Atkinson, compare ce type de programme pour les civils, c'est-à-dire dans les collèges et universités, face aux programmes d'échanges éducationnels militaires. Pour Atkinson, les bases fondamentales d'un État démocratique sont les pratiques libérales, soit d'avoir des institutions démocratiques et des dirigeants qui respectent la vie et les libertés fondamentales de leurs citoyens.¹⁰⁵ Ainsi, les étudiants provenant d'États autoritaires ont la chance de vivre l'expérience démocratique en

¹⁰⁴ Idem.

¹⁰⁵ Carol Atkinson, « Does Soft Power Matter? A Comparative Analysis of Student Exchange Programs 1980-2006 », *Foreign Policy Analysis*, Vol. 6, 2010, p. 1

observant comment les gens se comportent dans une démocratie, comment une démocratie et ses institutions fonctionnent et, ultimement, à quoi s'attendre des dirigeants et des institutions au retour de ces étudiants dans leur pays d'origine.¹⁰⁶

L'hypothèse d'Atkinson est que ces programmes d'échange éducationnels jouent un rôle important dans la diffusion de valeurs et pratiques démocratiques jusqu'aux États non démocratiques.¹⁰⁷ En effet, les étudiants participant à ces programmes seront en mesure de tenir leur gouvernement et leurs institutions redevables à la population via des actions comme des manifestations. Toutefois, Atkinson admet que ce moyen n'est pas si efficace. Elle stipule que ce sont les participants qui obtiendront des positions influentes au sein du gouvernement qui auront une plus grande influence sur la transmission des valeurs libérales au sein d'États non démocratiques.¹⁰⁸ Le cas des échanges académiques et scientifiques entre les États-Unis et l'URSS pendant la guerre froide en sont de bons exemples.

L'atteinte d'un emploi gouvernemental influent est une condition importante dans la transmission des valeurs libérales et démocratiques dans les États autoritaires, mais Atkinson va encore plus loin en proposant deux autres conditions contextuelles nécessaires à l'obtention de cet objectif.

La seconde condition est la qualité et la quantité des interactions sociales lors du séjour de ces étudiants aux États-Unis.¹⁰⁹

La dernière condition est le partage d'une identité commune et/ou l'inclusion dans une communauté spécifique.¹¹⁰

Nye conçoit ce type de programme d'échange comme un outil de *soft power* américain. Plusieurs études ont d'ailleurs démontré que les participants de ces programmes ont acquis une vision positive de l'État dans lequel ils ont étudié et qu'ils essayent souvent d'améliorer la situation dans leur pays d'origine lorsqu'ils y retournent.¹¹¹ De plus, le gouvernement américain a maintes fois souligné l'importance et l'utilité de cet outil de *soft power*. L'ancienne Secrétaire d'État des États-Unis, Condoleezza Rice l'a clairement explicité :

¹⁰⁶ Ibid., p. 2

¹⁰⁷ Ibid., p. 1

¹⁰⁸ Ibid., p. 2

¹⁰⁹ Idem.

¹¹⁰ Idem.

¹¹¹ Ibid., p. 3

« Every foreign student attending one of our universities represents an opportunity to enhance democracy in America and to strengthen the cause of freedom abroad. »¹¹²

Même la *Stratégie en matière de sécurité nationale des États-Unis* recommande le recours à ce genre de programmes d'échange afin de promouvoir la démocratie dans les États non démocratiques. L'objectif d'Atkinson n'est pas de justifier cela dans le même sens que Nye ou en faisant référence au cas de la Guerre froide, comme la majorité des auteurs sur ce sujet, mais d'examiner les effets à long terme de ces programmes en termes de diplomatie du savoir. En effet, elle note que peu d'études empiriques et systématiques ont été menées sur ce sujet. Les auteurs d'une étude portant sur le programme d'échange *Fullbright* des États-Unis mentionnent d'ailleurs que même s'il y avait beaucoup d'information sur le programme, il n'y avait pas assez d'information permettant de déterminer des corrélations causales entre le programme et l'influence des participants sur les dirigeants des États non démocratiques d'où ils proviennent.¹¹³

Certaines études (Selltix et al. 1963; Sunal and Sunal 1991, Ye 2001; Miller 2006)¹¹⁴ ont démontré que plus les interactions sociales entre les étudiants étrangers et les Américains qu'ils côtoyaient étaient fortes, plus l'attitude des étudiants étrangers faces aux Américains, leur style de vie et leurs institutions était favorable. Carol Atkinson a ainsi décidé de se pencher sur la question de la qualité des interactions sociales au sein de ces programmes d'échanges, étant l'une de ses conditions. Afin de bien examiner les effets des interactions sociales, elle a comparé les programmes d'échanges éducationnels civils aux programmes d'échanges éducationnels et de formations militaires.

Les participants des programmes d'échanges militaires ont plus tendance à emmener leur famille avec eux lors de leur séjour, où ils sont insérés dans une communauté spécifique des États-Unis.¹¹⁵ Les étudiants participant aux programmes d'échanges civils ont plutôt tendance à y aller seuls. Étant avec leur famille, les participants des programmes militaires ont aussi tendance à visiter les États-Unis et participer à des activités communautaires familiales.¹¹⁶ De plus, le sentiment d'appartenance identitaire en tant que professionnels militaires est une des trois conditions d'Atkinson déjà acquise et qui encourage le niveau de socialisation avec leurs égaux et

¹¹² Idem.

¹¹³ Ibid., p. 4

¹¹⁴ Ibid., p. 5

¹¹⁵ Ibid., 6

¹¹⁶ Idem.

la communauté dans laquelle ils sont situés.¹¹⁷ Finalement, étant déjà des employés du gouvernement, les participants des programmes militaires sont mieux positionnés que les participants aux programmes d'échanges civils pour influencer leur gouvernement de façon intrinsèque.¹¹⁸ Cela ne veut toutefois pas dire qu'un étudiant participant à un programme d'échange civil n'aura jamais la chance d'influencer son gouvernement respectif en obtenant un poste influent, mais le nombre d'étudiants de ce type ayant cette chance est certainement moins élevé. Contrairement à ces derniers, les participants aux programmes d'échange militaires retournent toujours à leur pays d'origine. Des 80000 étudiants d'origine chinoise ayant étudié aux États-Unis entre 1979 et 1989, seulement 26000 sont retournés en Chine.¹¹⁹ Généralement, ceux qui décident de demeurer aux États-Unis après leurs études sont ceux qui préfèrent les États-Unis.¹²⁰ Bref, Atkinson stipule qu'il serait raisonnable d'assumer que les programmes d'échange civils ont moins d'effet sur les pays d'origine des participants que les programmes d'échanges militaires.

En conséquence, Atkinson propose trois nouvelles hypothèses¹²¹. La première est que les États qui envoient leurs officiers militaires dans des programmes d'échanges aux États-Unis sont probablement plus associés à un bilan des droits humains amélioré en comparaison avec les pays qui ne participent pas aux programmes d'échanges militaires américains.

La seconde hypothèse est que plus le niveau de participation des étudiants étrangers au sein des universités américaines est grand, meilleures sont les chances d'observer une amélioration du bilan des droits humains lors de leur retour à leur pays respectif.

La dernière hypothèse est que les programmes d'échanges militaires ont une plus grande influence sur le bilan des droits humains des pays respectifs que les programmes d'échanges civils. Atkinson a choisi le bilan des droits humains comme variable dépendante puisqu'une amélioration de ce bilan est une conséquence claire de la libéralisation d'institutions politiques. Cette variable a été mesurée grâce à un index d'intégrité physique et un index des droits d'*empowerment*. Afin de confirmer ou d'infirmer ses hypothèses, Atkinson a utilisé des données

¹¹⁷ Idem.

¹¹⁸ Ibid., p. 7

¹¹⁹ Idem.

¹²⁰ Idem.

¹²¹ Ibid., pp. 7-8

recueillies entre 1980 et 2006 sur plusieurs états de nature différente.¹²² Elle a décidé de ne pas emprunter des modèles de régression, mais bien des modèles à multi-niveaux afin d'analyser les données de la façon la plus objective possible.¹²³

Les résultats de cette étude statistique comparative démontrent que les deux types de programmes d'échanges sont associés avec une augmentation, par les gouvernements respectifs, du respect des droits humains comme la liberté de mouvement, d'expression, de religion, de participation politique et des travailleurs.¹²⁴ Les résultats démontrent aussi que même si les gouvernements des participants ont amélioré leur bilan en matière de droit d'*empowerment*, les effets sur les droits d'intégrité physique sont minimes.¹²⁵

En conclusion, les résultats de cette étude permettent de confirmer l'hypothèse stipulant que les États qui envoient leurs officiers militaires dans des programmes d'échanges aux États-Unis sont probablement plus associés à un bilan des droits humains amélioré en comparaison avec les pays qui ne participent pas aux programmes d'échanges militaires américains. Il est aussi possible de confirmer l'hypothèse présumant que plus le niveau de participation des étudiants étrangers dans les universités américaines est haut, meilleures sont les chances d'observer une amélioration du bilan des droits humains lors de leur retour à leur pays respectif. Finalement, l'hypothèse assumant que les programmes d'échanges militaires ont une plus grande influence sur le bilan des droits humains des pays respectifs que les programmes d'échanges civils est aussi confirmée. Finalement, il est possible de confirmer que les trois conditions mentionnées par Atkinson sont nécessaires au succès des programmes d'échanges américains face au bilan des droits humains.

Cette étude de cas nous démontre ainsi que la diplomatie du savoir, via des programmes d'échanges, est efficace. Toutefois, cette efficacité est relative à plusieurs conditions dont les trois émises par Carol Atkinson, soit la qualité et la quantité des interactions sociales lors du séjour, le partage d'un sentiment d'appartenance et/ou l'inclusion dans une communauté spécifique ainsi que l'obtention d'un emploi gouvernemental influent. Il est ainsi possible, pour

¹²² Ibid., p. 8

¹²³ Ibid., pp. 8-11

¹²⁴ Ibid., pp. 12-13

¹²⁵ Idem.

les preneurs de décision en termes de diplomatie du savoir, de mieux orienter leurs efforts en ce qui a trait aux programmes d'échanges éducationnels et de formation.

Australie

Ce ne sont pas que les États-Unis qui ont recours à la diplomatie du savoir. C'est une forme de diplomatie qui est appréciée par plusieurs États. En termes de relations internationales, l'Australie est un pays qui est comparable au Canada. Ce sont deux pays considérés comme des puissances moyennes, c'est-à-dire qu'ils sont influents sur la scène mondiale pour des raisons différentes des grandes puissances de ce monde comme les États-Unis. Ne disposant pas d'une puissance traditionnelle importante, soit d'une armée puissante, le Canada et l'Australie ont souvent recours au *soft power*. Cela fait de l'Australie un cas très intéressant, en termes de comparaison, pour le Canada.

L'Australie est aujourd'hui l'un des cinq plus grands exportateurs de services d'enseignement en anglais.¹²⁶ Ce pays compte 24 accords bilatéraux en matière de programmes d'échanges éducationnels et de formation.¹²⁷ Toutefois, selon certains auteurs¹²⁸ et selon une enquête du Sénat australien en 2007¹²⁹, le domaine de l'éducation internationale de l'Australie est fragmenté et peu d'importance est accordée aux bénéfices diplomatiques possibles qui peuvent en découler. Selon le regroupement des universités de ce pays, ce n'est pas surprenant puisque le *soft power* entraîné par l'éducation internationale de l'Australie n'est pas l'objectif primaire des universités.¹³⁰ Seulement trois universités australiennes ont formellement reconnu l'importance diplomatique de l'éducation internationale suite à l'enquête.¹³¹ La notion de diplomatie du savoir a depuis gagné en importance dans ce pays, mais il demeure difficile de passer de la théorie à l'action.

L'approche réaliste et pragmatique de l'Australie en relations internationales ne va pas de pair avec la notion de *soft power*, ce qui peut être étonnant de la part d'une puissance moyenne.¹³² Les spécialistes d'affaires étrangères portent beaucoup plus d'attention sur les relations

¹²⁶ Caitlin Byrne and Rebecca Hall, « Discussion Papers in Diplomacy. Australia's International Education as Public Diplomacy: Soft Power Potential », *Netherlands Institute of International Relations*, No. 121, July 2011, p. 1

¹²⁷ *Ibid.*, p. 3

¹²⁸ *Idem*

¹²⁹ *Ibid.*, p. 2

¹³⁰ *Ibid.*, p. 3

¹³¹ *Idem*.

¹³² *Ibid.*, p. 5

stratégiques en matière de sécurité et de commerce qu'aux concepts de réputation, identité et valeurs australiennes.¹³³ En 2009, une vague de violence contre des étudiants indiens ainsi qu'une série de fraudes éducationnelles visant des étudiants étrangers ont terni la réputation de l'Australie en tant que destination sécuritaire et crédible d'enseignement post-secondaire et ont aussi renforcé le stéréotype raciste de ce pays.¹³⁴ Les conséquences de cet épisode ne comprennent pas seulement une diminution du nombre d'étudiants internationaux fréquentant les universités australiennes, mais aussi plusieurs autres conséquences ayant un impact sur le commerce et les relations diplomatiques de l'Australie.¹³⁵ Cela démontre l'importance de la réputation d'un pays sur la scène régionale et mondiale. La réalité régionale de l'Australie est en transition depuis la montée impressionnante de l'Inde et surtout de la Chine sur la scène mondiale. Les enjeux non traditionnels du XXI^e siècle comme le terrorisme, la prolifération d'armes nucléaires et de destruction massive, la sécurité alimentaire, les changements climatiques, etc., affectent plus d'un pays à la fois. Ces enjeux « sans passeport » transcendent les frontières étatiques et leur résolution implique la participation de plusieurs États. L'Australie doit ainsi considérer son potentiel de *soft power* afin de participer à la résolution de ces problèmes. D'ailleurs, le ministère des Affaires étrangères de l'Australie l'a reconnu en 2011 en admettant que la coopération internationale doit être plus importante que jamais auparavant en raison de la nature de plus en plus complexe et interdépendante du monde.¹³⁶ Selon la professeure en relations internationales Caitlin Byrne et la directrice de la firme *International Education Resources* Rebecca Hall, le discours australien portant sur l'importance de l'éducation internationale en tant qu'outil diplomatique ne s'est pas suffisamment traduit en pratique. L'impact de l'éducation internationale en Australie est principalement évalué au niveau commercial grâce au nombre d'étudiants internationaux et l'argent qu'ils injectent dans l'économie australienne.¹³⁷ Selon ces expertes, ce focus commercial à court terme mine non seulement le développement économique à long terme de l'Australie, mais aussi les avantages diplomatiques possibles via l'éducation internationale.¹³⁸ La valeur diplomatique de l'éducation internationale est d'autant plus importante puisque l'Australie attire la majorité des étudiants internationaux provenant de

¹³³ Idem.

¹³⁴ Ibid., p. 6

¹³⁵ Idem.

¹³⁶ Ibid., p. 8

¹³⁷ Ibid., p. 9

¹³⁸ Idem.

partenaires régionaux stratégiques comme la Chine, l'Inde, la Malaisie, le Singapour et l'Indonésie ainsi que plusieurs étudiants provenant de l'Amérique latine et du Moyen-Orient.¹³⁹

Cela étant dit, l'éducation internationale semble être une voie potentiellement bénéfique pour les priorités nationales, régionales et internationales de l'Australie. Ce n'est pas comme si l'Australie n'en est pas consciente. Un bref rappel du plan Colombo, qui a permis à plusieurs étudiants étrangers de s'installer dans des communautés australiennes afin de poursuivre leurs études supérieures entre les années 1950 et 1970 a non seulement amélioré la réputation de l'Australie auprès de ces derniers, mais aussi de développer des relations stratégiques.¹⁴⁰ Par exemple, certains de ces étudiants ayant étudié en Australie, dans le cadre du Plan Colombo, ont obtenu des postes influents comme celui de ministre du Commerce de l'Indonésie et économiste en chef de la Banque mondiale.¹⁴¹ Ayant été complètement commercialisée, l'approche contemporaine en matière d'éducation internationale de l'Australie ne représente plus l'époque du Plan Colombo. En 2010, la responsabilité de la promotion de l'éducation internationale australienne a été confiée à *Austrade*, soit la branche commerciale du gouvernement australien.

Bref, le cas de l'Australie nous illustre qu'il n'est pas toujours facile de passer de la théorie à l'action. L'éducation internationale, dans le contexte particulier de l'Asie pacifique, est utile dans l'atteinte des objectifs nationaux, régionaux et internationaux de l'Australie. L'apport économique et commercial de ce secteur en est une preuve impressionnante. Même si l'apport diplomatique de l'éducation internationale est théoriquement reconnu, tout indique que le gouvernement australien n'y accorde pas d'importance notable. L'Australie bénéficierait certainement de l'apport diplomatique de son éducation internationale, mais préfère la mettre sous la responsabilité de la branche commerciale de son gouvernement. Le Canada, soit une autre puissance moyenne du Commonwealth, est aussi un pays qui attire plusieurs étudiants internationaux. Il serait donc intéressant, pour des fins de comparaison, de se pencher sur le cas du Canada.

¹³⁹ Ibid., p. 10

¹⁴⁰ Idem.

¹⁴¹ Ibid., p. 11

Le Canada et la diplomatie du savoir

Les relations académiques internationales du Canada, selon Ruth Hayhoe, sont apparues suite à la Seconde Guerre mondiale et avaient un mandat politique et culturel clair ayant comme objectif d'augmenter la compréhension et la collaboration internationale.¹⁴² Même si elles existaient auparavant, les relations académiques internationales ont été amplifiées grâce à la Guerre froide ainsi qu'à l'accélération de la mondialisation. C'est aussi lors de cette période que le Canada a établi son identité au niveau international afin de se distinguer de la Grande-Bretagne ainsi que pour ancrer son statut de puissance moyenne à caractère non-colonial.¹⁴³ Contrairement à plusieurs pays comme l'Angleterre, la France, les États-Unis, l'Allemagne et le Japon, le Canada a pris la décision de ne pas créer une institution centrale dédiée à l'éducation internationale.¹⁴⁴ Le gouvernement canadien de l'époque a préféré développer deux programmes au sein de son ministère des affaires étrangères, soit le « programme d'études canadiennes » et le « programme international d'assistance au développement » plutôt axé sur la diplomatie internationale.¹⁴⁵

La section des relations académiques a été établie au sein de la division de l'information du ministère des Affaires étrangères du Canada en 1967.¹⁴⁶ Le contexte de la Guerre du Vietnam et d'une communauté intellectuelle canadienne penchant vers la gauche sur le spectre politique a fortement influencé la création de la section des relations académiques, qui n'avait étonnamment pas de mandat international.¹⁴⁷ Ce n'est que dans les années 1970, suite à une modification organisationnelle au sein du ministère des Affaires étrangères, que la section des relations académiques a obtenu le mandat de faciliter le développement de relations entre chercheurs Canadiens et étrangers.¹⁴⁸ Le programme principal de cette section était le Programme des études canadiennes à l'étranger qui était grandement apprécié par les hauts fonctionnaires et politiciens de l'exécutif du gouvernement canadien.¹⁴⁹ En effet, ce programme était un outil qui ouvrait la

¹⁴² Roopa Desai Trilokekar, « International education as soft power? The contributions and challenges of Canadian foreign policy to the internationalization of higher education », *Springer Science+Business Media B.V.*, mai 2009, p. 132

¹⁴³ Idem.

¹⁴⁴ Idem.

¹⁴⁵ Idem.

¹⁴⁶ Ibid., p. 134

¹⁴⁷ Idem.

¹⁴⁸ Idem.

¹⁴⁹ Ibid., p. 135

porte à une projection efficace de l'image du Canada à l'international et à une plus grande influence auprès des preneurs de décisions des autres États.¹⁵⁰

L'intérêt accru du gouvernement canadien pour les relations culturelles internationales lors des années 1980 a mené à une augmentation du financement du Programme des études canadiennes à l'étranger de près de 20 millions de dollars.¹⁵¹ Ce sera malheureusement le financement le plus élevé qu'aura obtenu le programme puisque des coupures budgétaires et d'autres mesures d'austérité seront implantées dès le début des années 1990. En 1995, une étude du ministère des Affaires étrangères a formellement reconnu les relations culturelles internationales, incluant les relations académiques internationales, comme étant le troisième pilier des objectifs de politique étrangère du Canada.¹⁵² Toutefois, le financement des programmes de relations culturelles internationales par le gouvernement du Canada a démontré le contraire. En plus de n'avoir jamais été à la hauteur du financement des années 1980, le budget du Canada en termes de relations culturelles internationales a toujours été minime (\$80.9 millions en 1990) en comparaison avec le financement de plusieurs pays industrialisés comme le Japon (\$1.6 milliard), la France (\$1.5 milliard), l'Allemagne (\$1.1 milliard) et l'Angleterre (\$765.1 millions).¹⁵³

C'est aussi lors des années 1980, suite à l'intégration du commerce international au sein du ministère des Affaires étrangères, que les intérêts commerciaux du Canada ont pris une part de plus en plus importante dans les programmes de relations culturelles internationales comme celui des études canadiennes à l'étranger. La commercialisation de l'éducation post-secondaire du Canada ainsi que le recrutement d'étudiants internationaux est alors devenu une priorité.¹⁵⁴ À partir de 2005, l'internationalisation de l'enseignement supérieur, comme pour l'Australie à partir de 2010, a fait partie de l'agenda commercial du Canada.¹⁵⁵

Le rôle du ministère des Affaires étrangères et du Commerce international (MAECI), en tant que coordonnateur de l'éducation internationale, est peut-être reconnu par certaines universités ou associations universitaires comme l'Association des universités et collèges du Canada, mais ce rôle est surtout marqué par l'absence d'une structure formelle dotée de

¹⁵⁰ Idem.

¹⁵¹ Idem.

¹⁵² Idem.

¹⁵³ Idem.

¹⁵⁴ Idem.

¹⁵⁵ Idem.

mécanismes capables d'influencer la politique d'éducation internationale du Canada.¹⁵⁶ Le manque de volonté du ministère face aux relations culturelles internationales mine au financement d'initiatives nationales face à l'internationalisation de l'enseignement supérieur canadienne.¹⁵⁷ Le ministère se distancera graduellement des universités en ce qui a trait à ses objectifs initiaux et certains académiques, dont Knight, diront que le MAECI (maintenant MAECD) a failli sa mission d'internationalisation de l'enseignement supérieur, plus précisément l'intégration d'une dimension internationale et interculturelle à l'enseignement, à la recherche et aux services des institutions académiques du Canada.¹⁵⁸

Lors des années 1990, un intérêt grandissant pour la notion « d'économie du savoir international » a mené au rapprochement des intérêts domestiques et internationaux du gouvernement canadien et surtout du MAECI.¹⁵⁹ Cela mènera à un changement de stratégie de la part du gouvernement et ultimement à la création de Centres d'enseignement canadiens (CEC) dans des pays développés de l'Asie tels que la Corée du Sud, Hong Kong, Taiwan et Singapour ainsi que dans certains pays en développement comme la Thaïlande, la Malaisie, l'Indonésie et l'Inde.¹⁶⁰ En 1998, le ministre du Commerce international, Sergio Marchi, a organisé une table ronde sur la commercialisation ou « marketing » de l'enseignement supérieur qui a débouché sur la création d'une unité dédiée à cette notion.¹⁶¹ Toutefois, cette unité ne performera pas au niveau escompté et la promotion de l'enseignement supérieur du Canada devra être financée par des compagnies privées.¹⁶²

Il faudra attendre jusqu'au dépôt du budget fédéral de 2007, lorsque « le MAECI s'est vu confier la tâche de lancer à l'étranger une campagne de promotion en faveur de l'éducation au Canada, notamment en créant une image de marque à cet effet »¹⁶³. Cette nouvelle initiative de promotion de l'enseignement supérieur ayant comme objectif principal d'attirer des étudiants internationaux au Canada a été possible grâce à la collaboration entre le MAECI et le Conseil des ministres de l'Éducation du Canada (CMEC). Bref, c'est l'une des rares fois que le gouvernement

¹⁵⁶ Idem.

¹⁵⁷ Idem.

¹⁵⁸ Ibid., p. 139

¹⁵⁹ Ibid., p. 140

¹⁶⁰ Ibid., p. 141

¹⁶¹ Idem.

¹⁶² Idem.

¹⁶³ CMEC, *Imagine Education au/in Canada. Directives concernant l'utilisation de la marque*, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://imagine.cmec.ca/fr/>

fédéral et les gouvernements provinciaux ont travaillé main dans la main sur un portfolio causant habituellement des conflits. L'éducation est la responsabilité des gouvernements provinciaux, selon la constitution canadienne, mais les affaires étrangères ainsi que le commerce international sont des responsabilités fédérales. Cette séparation des pouvoirs est d'ailleurs l'un des obstacles les plus importants dans la création d'un ministère fédéral ou tout simplement d'une institution nationale axée sur l'enseignement supérieur au Canada. Cette collaboration était surtout marquée par la création du Comité consultatif fédéral-provincial sur les activités internationales liées à l'enseignement supérieur.¹⁶⁴ Cette collaboration entre le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux ne débouchera toutefois sur rien de concret. Les deux principaux programmes de mobilité internationale ont été pris en mains par le ministère des Ressources humaines et du Développement des compétences (HRSDC) et non par le MAECI.¹⁶⁵ La collaboration inefficace au sein du gouvernement fédéral a engendré des résultats minimes aux niveaux systémiques et institutionnels.¹⁶⁶ En conséquence, les provinces ainsi que les universités ont créé leurs propres initiatives d'internationalisation de l'enseignement supérieur.¹⁶⁷

En réaction à cette inefficacité, le gouvernement Harper a lancé la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale le 15 janvier 2014.¹⁶⁸ Le représentant du gouvernement ayant présenté cette nouvelle stratégie est le ministre du Commerce international, Ed Fast.¹⁶⁹ Voici les propos de ce dernier lors du lancement de la stratégie :

«Notre gouvernement est bien conscient que l'éducation internationale constitue un moteur clé de la création d'emplois et de la prospérité pour toutes les régions du Canada. En donnant à un groupe d'éminents Canadiens le mandat de nous conseiller, en travaillant étroitement avec les principaux acteurs à toutes les étapes du processus et en élaborant un plan qui permettra d'harmoniser nos efforts à ceux de nos partenaires provinciaux et territoriaux et des acteurs du secteur de l'éducation internationale, nous veillons à ce que le Canada demeure un chef de file dans ce secteur mondial où la concurrence est vive. Faisant partie intégrante du nouveau Plan d'action sur les marchés mondiaux du Canada, cette stratégie nous aidera aussi à promouvoir les intérêts commerciaux du Canada sur les marchés prioritaires du monde entier et nous permettra de maximiser les liens interpersonnels qui aident les travailleurs, les entreprises et les établissements d'enseignement de

¹⁶⁴ Roopa Desai Trilokekar, « International education as soft power? The contributions and challenges of Canadian foreign policy to the internationalization of higher education », *Springer Science+Business Media B.V.*, mai 2009, p. 141

¹⁶⁵ Idem.

¹⁶⁶ Idem.

¹⁶⁷ Idem.

¹⁶⁸ MAECD, *Le gouvernement Harper lance une vaste stratégie en matière d'éducation internationale*, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiques/2014/01/15a.aspx?lang=fra>

¹⁶⁹ Idem.

calibre mondial du Canada à remporter de réels succès dans les pays comptant les économies les plus importantes, les plus dynamiques et les plus florissantes du monde»¹⁷⁰

La citation ci-dessus provient de la page web axée sur le lancement de la stratégie. Cette page comprend une seconde citation provenant du défunt ministre des Finances du Canada, Jim Flaherty :

«Ce plan est intimement lié au rôle de chef de file économique que joue déjà le Canada sur la scène mondiale et constitue une autre preuve du savoir-faire et des capacités que les Canadiens ont à offrir. En outre, il reflète étroitement toute l'importance qu'accorde notre gouvernement à la création d'emplois et de débouchés et notre détermination à rééquilibrer le budget à court terme. En réalisant les bons investissements et en collaborant avec les bons partenaires, nous créerons des milliers d'emplois et injecterons des milliards de dollars dans notre économie à long terme.»¹⁷¹

Ce qui ressort de ces deux citations est évidemment le potentiel de croissance économique impressionnant grâce à la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. Une économie performante au niveau domestique et international est profitable non seulement aux Canadiens, mais aussi aux pays avec qui le Canada fait affaire. Toutefois, l'absence de mention de l'apport diplomatique dans les relations interétatiques du Canada grâce à une telle stratégie est surprenante. Certaines personnes diront, au contraire, qu'il n'est pas surprenant que le gouvernement se concentre uniquement sur le commerce international et la croissance économique. D'ailleurs, plusieurs journaux¹⁷² et experts en relations internationales¹⁷³ ont clairement démontré que la politique étrangère du gouvernement Harper est d'abord et avant tout le commerce international, suivi de certains sujets « à la carte ». La volonté du gouvernement de concentrer sa politique étrangère uniquement sur les gains économiques peut sembler incomplète. La diplomatie du savoir, comme démontrée précédemment, est de plus en plus présente dans les relations internationales et gagne en importance non seulement auprès des plus grandes puissances mondiales comme le États-Unis, mais aussi auprès des communautés académiques. C'est d'ailleurs David Johnston, le Gouverneur général du Canada et ancien Président de

¹⁷⁰ Idem.

¹⁷¹ Idem.

¹⁷² John Ibbitson, *How Harper transformed Canada's foreign policy*, The Globe and Mail, publié le 31 janvier 2014, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://www.theglobeandmail.com/news/politics/how-harper-transformed-canadas-foreign-policy/article16626348/>

¹⁷³ Roland Paris, « Missing in Action: What Happened to Canada's Foreign Policy? », *CIPS Blog*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://cips.uottawa.ca/missing-in-action-what-happened-to-canadas-foreign-policy/>

Et

Colin Robertson, « Stephen Harper and a 'Rising' Canada », *CIPS Blog*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://cips.uottawa.ca/stephen-harper-and-a-rising-canada/>

l'Université Waterloo, qui soulignait l'importance fondamentale de la diplomatie du savoir dans la résolution de problèmes complexes, interconnectés et transnationaux du XXI^e siècle.¹⁷⁴

Comme mentionnée plus haut dans ce texte, la nature des problèmes auxquels nous ferons face au cours de ce siècle est transnationale, c'est-à-dire que ces enjeux transcendent les frontières étatiques et impliquent de facto plusieurs États à la fois. La Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale met l'accent sur les marchés prioritaires en matière d'éducation, soit le Brésil, la Chine, l'Inde, le Mexique, l'Afrique du Nord, le Moyen-Orient et le Vietnam.¹⁷⁵ Ces pays, selon le gouvernement canadien, représentent une forte demande en éducation et sont tous des économies grandissantes sauf pour ce qui est de certains pays du Maghreb et du Moyen-Orient. Les relations académiques internationales et la diplomatie du savoir ont certainement une composante économique puisque la prospérité économique est l'une des bases fondamentales de la cohésion sociale et du bien-être, mais ces notions comprennent aussi le potentiel non négligeable du savoir et de la collaboration académique dans la résolution de problèmes globaux comme l'instabilité du Moyen-Orient, la prolifération nucléaire et les divers enjeux environnementaux qui affectent notre planète entière. Il est intéressant de noter que le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord font partie des marchés prioritaires du Canada. Certes, la mobilité étudiante entre le Canada et ces régions jouera fort probablement un rôle diplomatique par rapport aux tensions idéologiques obstruant la communication entre le gouvernement canadien et les gouvernements des États de ces régions, mais comme mentionné par les experts de la *Royal Society*, la diplomatie du savoir est plus que la simple notion de mobilité étudiante. La science et le savoir joueront un rôle très important dans le développement économique de ces régions ainsi que dans l'atténuation des tensions liées aux conflits sectaires et aux conflits impliquant des armes nucléaires. Les États-Unis portent une grande importance à la diplomatie du savoir dans ces régions, d'où l'annonce du Président Barack Obama lors de son discours à l'Université Al-Azhar de Caire en 2009 :

« On science and technology, we will launch a new fund to support technological development in Muslim-majority countries, and to help transfer ideas to the marketplace so they can create jobs. We will open a

¹⁷⁴ David Johnston, *The diplomacy of knowledge*, The Globe and Mail, (Page consultée le 16 juin 2014), [En ligne], <http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/the-diplomacy-of-knowledge/article546590/>

¹⁷⁵ MAECD, *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. Utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://international.gc.ca/global-markets-marches-mondiaux/education/strategy-strategie.aspx?lang=fra>

centre of scientific excellence in Africa, the Middle East and Southeast Asia, and appoint new science envoys to collaborate on programmes that develop new sources of energy, create green jobs, digitize records, clean water and grow new crops »¹⁷⁶

Ce discours marquait un nouveau départ entre les États-Unis et le monde musulman et surtout l'importance de la diplomatie du savoir comme élément clé du renforcement de la relation entre les États-Unis et les pays de ces diverses régions.¹⁷⁷ En 2009, Obama n'avait certainement pas prévu le Printemps arabe, la crise syrienne ainsi que le nouveau conflit civil à caractère sectaire en Iraq, mais cela ne change pas le fait que le recours au *hard power* n'a pas été efficace dans l'atteinte d'une paix au Moyen-Orient. La diplomatie du savoir pourrait aussi s'avérer utile pour le Canada dans les régions à forte dominance musulmane non seulement pour son économie, mais aussi pour ses relations diplomatiques. Le savoir scientifique du Canada en matière de prolifération nucléaire, étant un pays qui n'a jamais possédé d'obus nucléaire, serait profitable pour la stabilité de la région et la réputation du Canada.

D'autre part, l'absence de pays nordiques dans les marchés prioritaires visés par la Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale est surprenante. La fonte des glaces dans l'Arctique n'est pas seulement un enjeu environnemental international impliquant directement le Canada, mais aussi un enjeu commercial et diplomatique impliquant la gouvernance d'espaces internationaux. L'Arctique et tous les enjeux qui lui sont rattachés nécessiteront l'implication de plusieurs acteurs importants comme les dirigeants d'États ainsi que des communautés scientifiques. Le Canada assume d'ailleurs la présidence du Conseil de l'Arctique de 2013 à 2015, soit la « principale instance multilatérale par laquelle le Canada fait la promotion de sa politique étrangère pour l'Arctique et de ses intérêts internationaux dans l'Arctique »¹⁷⁸. Créé en 1996 à Ottawa par la Déclaration d'Ottawa, le Conseil de l'Arctique est formé des huit États de l'Arctique, soit le Canada, le Danemark, la Finlande, l'Islande, la Norvège, la Fédération de Russie, la Suède et les États-Unis.¹⁷⁹ Les enjeux posés par l'Arctique sont une occasion en or pour le Canada afin de se démarquer en tant que chef de file en recherche scientifique sur le développement durable de cet environnement et des sociétés autochtones qui y vivent, en océanographie et biologie marine ainsi que pour améliorer ses relations diplomatiques

¹⁷⁶ « New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », Royal Society, Londres, Janvier 2010, p. 19

¹⁷⁷ Idem.

¹⁷⁸ MAECD, *Le Conseil de l'Arctique*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://www.international.gc.ca/arctic-arctique/council-conseil.aspx?lang=fra>

¹⁷⁹ Idem.

avec les États impliqués comme la Russie. Il est évident que le Canada et la Russie ont eu des tensions diplomatiques lors des dernières années. Un exemple de cela est le cas d'espionnage de Jeffrey Delisle.¹⁸⁰ Un exemple plus récent de tension entre ces deux États porte sur les droits de la personne, plus précisément sur la loi russe contre la promotion de l'homosexualité. Voici ce que le bureau du premier ministre Harper a publié sur son site web en lien avec cette loi :

« Le Canada suit de très près la situation des droits de la personne en Russie. L'évolution de la situation en matière de droits de la personne est un sujet de préoccupation, dont l'adoption récente d'une loi contre la promotion de l'homosexualité. Le Canada a directement fait part de ses inquiétudes aux autorités russes à propos de cette situation préoccupante. La promotion des valeurs canadiennes a occupé et continuera d'occuper une place prépondérante dans son dialogue permanent avec la Russie. »¹⁸¹

La création de centres de recherche collaboratifs entre le Canada et la Russie pourrait diminuer les tensions politiques entre ces derniers et créer une atmosphère favorable à la collaboration dans le développement de cette région et de ses cours d'eau. De plus, l'enjeu que représente l'Arctique, pour le Canada, est influencé par sa relation avec la Russie, mais aussi avec les États-Unis. Étant le plus grand pays dans la région de l'Arctique, la Russie est un partenaire quasi naturel du Canada. La coopération du Canada et de la Russie est non seulement favorable par rapport aux priorités du Canada dans l'Arctique, un exemple étant le respect de la souveraineté en lien avec le passage du Nord-Ouest pour le Canada et le passage du Nord-Est pour la Russie, mais aussi en ce qui a trait à sa relation bilatérale avec la Russie en général. Toutefois, le renforcement de la relation entre le Canada et la Russie a des implications, à la fois négatives et positives, pour la relation entre le Canada et les États-Unis. En ce qui a trait aux aspects négatifs de ce renforcement, il faut mentionner que la relation entre les États-Unis et la Russie ne s'améliore pas depuis les dernières années. Pensons au cas de la Géorgie, du système de défense anti missile de l'OTAN, de l'affaire Magnitski et la loi empêchant l'adoption d'enfants russes par les USA, la Syrie et évidemment l'Ukraine. De plus, la notion de souveraineté du Canada, en termes légaux, est plus proche de celle de la Russie que celle des États-Unis en raison des passages.¹⁸² Enfin, les États-Unis demeurent notre plus grand allié et il faut faire attention à l'interprétation que feraient les Américains d'une meilleure relation entre le Canada et la Russie dans l'Arctique. Toutefois, le positionnement stratégique du Canada dans le

¹⁸⁰ Murray Brewster, *Jeffery Delisle Spy Case: Ottawa Had To Resist Urge To Blame And Shame Russia In Spy Case*, Huffington Post, (Page consultée le 13 novembre 2013), [En ligne], http://www.huffingtonpost.ca/2012/05/21/jeffery-delisle-spy-case_n_1533331.html

¹⁸¹ Premier ministre du Canada, *Relations entre le Canada et la Russie*, (Page consultée le 7 novembre 2013), [En ligne], <http://www.pm.gc.ca/eng/news/2013/08/30/canada-russia-relations>

¹⁸² Natalia Loukacheva, *Canada and Russia are natural partners in the Arctic*, (Page consultée le 11 novembre 2013), [En ligne], <http://fullcomment.nationalpost.com/2013/05/08/arctic-3-for-wednesday/>

reste du monde a des effets indirectement positifs sur sa relation avec les États-Unis.¹⁸³ Le rétablissement du Canada comme médiateur efficace entre les États-Unis et la Russie serait ainsi avantageux. Aujourd'hui, le Canada n'est pas en mesure d'influencer Moscou étant donné la perception de la Russie à l'égard du Canada. Cependant, la diplomatie du savoir, via le *track II diplomacy* et la collaboration scientifique, pourrait s'avérer très bénéfique pour le Canada face à sa relation avec la Russie ainsi que pour son utilité face aux États-Unis. Bref, lorsque la diplomatie traditionnelle est inefficace, la diplomatie du savoir peut s'avérer très utile.

Le potentiel des universités en tant qu'outil diplomatique est une voie que le gouvernement canadien pourrait contempler davantage. Le concept de diplomatie du savoir semble ainsi être mis de côté au profit du concept d'économie du savoir. Pourtant, ces concepts ne sont pas rivaux. La majorité des politiques du gouvernement canadien, surtout en matière de politique étrangère, sont principalement orientées vers la croissance économique. Selon la théorie de rationalisme économique de Max Weber¹⁸⁴, la part de plus en plus importante d'enjeux économiques parmi l'ensemble des problèmes sociétaux, est au cœur de la vie politique.¹⁸⁵ Cela influence fortement les gouvernements à élaborer des solutions de nature économique visant surtout la croissance, qui est généralement liée à la résolution de la majorité des problèmes socio-économiques. Cette théorie expliquerait pourquoi le gouvernement canadien, parmi tant d'autres, prioriserait les enjeux liés à la croissance économique. Toutefois, la croissance économique ne peut pas résoudre l'ensemble des problèmes auxquels plusieurs autres pays font face.

Les enjeux liés au réchauffement climatique, aux droits humains, à la prolifération d'armes nucléaires et aux multiples autres problèmes « sans passeport » ne seront pas réglés par une augmentation du PIB. Selon la grande majorité des scientifiques et chercheurs fédéraux, les coupures en recherche scientifique annoncées dans le Budget principal des dépenses 2014-2015 du Canada « mettent en péril la santé des Canadiens et la qualité de l'environnement »¹⁸⁶. Depuis quelques années, le gouvernement canadien nie complètement la protection de l'environnement. En 2012, le Canada a été le premier pays à officiellement se retirer du Protocole de Kyoto. Le

¹⁸³ Edward Greenspoon (dir.), *Un Canada ouvert : Stratégie de positionnement mondial à l'ère des réseaux*, (Conseil international du Canada, 2010), p. 18

¹⁸⁴ Elizabeth Popp Berman, *Creating the Market University: How Academic Science became an Economic Engine*, Princeton University Press, Princeton, 2012, p. 174

¹⁸⁵ Idem.

¹⁸⁶ Michel Rochon, *Budget fédéral 2014. Coupes budgétaires : les scientifiques s'inquiètent pour la santé des Canadiens*, (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/science/2014/02/07/001-sondage-scientifiques-federaux-compressions-peril-sante-qualite-environnement.shtml>

ministre de l'Environnement de l'époque, Peter Kent, justifiait cette décision en raison de la conjoncture économique.¹⁸⁷ Cette année, un sondage de l'Institut professionnel de la fonction publique du Canada auprès des scientifiques travaillant pour les principaux ministères et organismes fédéraux démontre que 86% des scientifiques du ministère des Pêches et Océans, un ministère qui subira une coupure de 370,8 millions de dollars¹⁸⁸ lors des trois prochaines années « pense que les récentes modifications à la Loi sur les pêches vont nuire à la capacité du Canada de protéger le poisson et son habitat »¹⁸⁹. La majorité des scientifiques d'Environnement Canada affirment que « le pays régresse en matière de protection de l'environnement depuis cinq ans »¹⁹⁰. De plus, il semblerait que parmi l'ensemble des scientifiques de la fonction publique canadienne, « 73% craignent que les nouvelles politiques ministérielles sur la propriété intellectuelle, la permission de publier et la collaboration compromettent leur capacité à collaborer à des projets internationaux ». Bref, les coupures dans les ministères et agences responsables pour l'environnement et plusieurs autres domaines de la science publique nous permettent de supposer que le gouvernement du Canada ne priorise pas les enjeux environnementaux ni la science publique.

Certains experts, comme Alan Bernstein, croient plutôt que le savoir et la science sont essentiels pour l'influence mondiale du Canada au XXI^e siècle.¹⁹¹ Selon ce dernier, plusieurs raisons permettent de souligner l'utilité de la science pour le Canada. Premièrement, les découvertes engendrées par le travail et la collaboration scientifique ont permis d'améliorer la vie de plusieurs personnes sur l'ensemble de la planète.¹⁹² Nous avons juste à penser aux avancées scientifiques en matière de santé, de production agricole, etc.

Deuxièmement, comme mentionnée au début de ce mémoire, la science transcende les langages, les affiliations politiques, et les frontières étatiques. La nature universelle de la science regroupe des scientifiques de partout au monde afin de collaborer sur des projets de recherche. Nous

¹⁸⁷ CBC News, *Canada pulls out of Kyoto Protocol*, (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], <http://www.cbc.ca/news/politics/canada-pulls-out-of-kyoto-protocol-1.999072>

¹⁸⁸ Michel Rochon, *Budget fédéral 2014. Coupes budgétaires : les scientifiques s'inquiètent pour la santé des Canadiens*, (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/science/2014/02/07/001-sondage-scientifiques-federaux-compressions-peril-sante-qualite-environnement.shtml>

¹⁸⁹ Idem.

¹⁹⁰ Idem.

¹⁹¹ Alan Bernstein, « Science Diplomacy as a Defining Role for Canada in the Twenty-First Century », *Science & Diplomacy*, Vol. 2, (June 2013), <http://www.sciencediplomacy.org/perspective/2013/science-diplomacy-defining-role-for-canada-in-twenty-first-century>

¹⁹² Idem.

n'avons qu'à penser à la réparation de la couche d'ozone, l'éradication de la variole, la découverte du boson de Higgs, etc.¹⁹³

De plus, la culture scientifique en est une d'ouverture rejetant tout ce qui est basé sur l'autorité, la superstition ou l'idéologie.¹⁹⁴ La science est basée sur des faits et des preuves. Les problèmes d'aujourd'hui, surtout les enjeux « sans passeport », nécessitent de la collaboration scientifique internationale en raison de leur nature transnationale. Comme l'a mentionné Anne-Marie Slaughter, la professeure en politiques et affaires internationales à Princeton ainsi que la conseillère politique d'Hillary Clinton lorsqu'elle était la Secrétaire d'État, nous vivons dans un monde où le pouvoir provient de la connectivité.¹⁹⁵

Enfin, Bernstein mentionne que la diplomatie du savoir représente un scénario gagnant-gagnant, et ce surtout pour le gouvernement canadien, puisqu'elle offre l'opportunité d'investir en science et technologie afin d'encourager la croissance économique tout en atteignant des objectifs diplomatiques ainsi qu'en améliorant les conditions de vie de la population mondiale.¹⁹⁶ Le Canada mise déjà sur le rôle économique des universités, de la science et de la technologie. Ainsi, le pas vers la diplomatie du savoir est déjà entamé; il suffit donc de miser sur les outils de la diplomatie du savoir pour mieux résoudre les enjeux « sans passeport » impliquant plusieurs pays, dont le Canada. D'ailleurs, Bernstein stipule que le Canada possède des outils importants de diplomatie du savoir comme les universités, l'Institut canadien de recherches avancées (ICRA), ainsi que les multiples ambassades et hauts commissariats qui peuvent faciliter l'exécution de la collaboration scientifique internationale afin d'atteindre des objectifs nationaux et internationaux.¹⁹⁷

Cette section nous a permis d'avoir un aperçu du recours à la diplomatie du savoir aux États-Unis, en Australie et au Canada. Même s'il y a un manque d'études empiriques et systémiques sur les résultats de l'exercice de la diplomatie du savoir, le cas des États-Unis nous a démontré que les accords de science et technologie ainsi que les programmes d'échanges éducationnels peuvent être des outils efficaces de transmission de valeurs libérales et ultimement de *soft power*. La puissance mondiale que sont les États-Unis accorde beaucoup d'importance à la

¹⁹³ Idem.

¹⁹⁴ Idem.

¹⁹⁵ Idem.

¹⁹⁶ Idem.

¹⁹⁷ Idem.

diplomatie du savoir même s'ils disposent d'une forte puissance traditionnelle. Comme Nye l'a si bien exprimé, « *smart power means learning better how to combine our hard and soft power* »¹⁹⁸. Les cas de l'Australie et du Canada nous a permis de stipuler que l'université semble plutôt être considérée comme un outil de l'économie du savoir que de la diplomatie du savoir. En effet, l'éducation internationale semble être très importante en matière de croissance économique pour ces pays. L'université ainsi que les autres acteurs responsables pour la production du savoir sont des outils de *soft power* potentiellement efficace en ce qui a trait à la résolution des enjeux « sans passeport ». Il est difficile de comprendre pourquoi le Canada et l'Australie n'accordent pas un rôle plus important aux universités en matière de diplomatie du savoir, et ce surtout lorsque la croissance économique n'est pas la clé dans la résolution de ces problèmes. Bref, il est possible de confirmer, du moins pour ce qui est de l'Australie et du Canada, que l'implication internationale des universités par rapport aux problèmes « sans passeport » est négligée.

Relation Université - État

La relation entre l'Université et l'État, en matière de diplomatie du savoir, ressort souvent dans ce mémoire. Pourtant, les universités et leurs chercheurs participent activement à la résolution d'enjeux « sans passeport » sans l'intervention des États. Grâce à la mondialisation, les universités ont vécu un changement d'échelle qui leur a ouvert la voie, facilitant ainsi la collaboration scientifique internationale. Tel que mentionné au début de ce mémoire, la mondialisation serait la cause ainsi que la conséquence des actions de divers acteurs de nature différente qui disposent de réseaux à plusieurs niveaux interconnectés¹⁹⁹. Selon la thèse de Cerny, la pluralité des acteurs dans un monde à échelle multiple de type transnational nous permet de stipuler que la mondialisation s'applique à la fois aux acteurs économiques, aux acteurs politiques tels que les États, ainsi qu'à tous les autres acteurs de la société tels que les ONG, les individus et même les universités, des établissements autrefois ancrés dans une réalité locale et à la limite nationale. Avant l'accélération de la mondialisation à partir des années 1980 et surtout des années 1990, seules les plus grandes universités du monde avaient parfois un réseau qui dépassait les frontières nationales de leur emplacement géographique. Aujourd'hui, selon Cerny, les universités sont des acteurs de la mondialisation qui ont la chance de développer des réseaux

¹⁹⁸ Joseph Nye, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, p. 32

¹⁹⁹ P.G. Cerny, *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*, Oxford, New York, 2010, p. 8

locaux, nationaux, régionaux et surtout transnationaux. C'est ce nouveau réseau de type transnational qui explique que les universités puissent agir de façon autonome sur la scène mondiale à l'ère globale.

Bref, les universités sont théoriquement en mesure de participer à la résolution des enjeux transnationaux sans intervention étatique. Dans son livre, *The New Invisible College*, Caroline Wagner démontre qu'il existe plusieurs types de collaboration scientifique internationale, dont le type « *bottom-up* ». ²⁰⁰ Ce sont des projets de collaboration scientifique internationale collectivement organisés au niveau individuel. ²⁰¹ Les collaborations de ce type de projet sont majoritairement de courte durée et financées par les participants et/ou leurs organisations respectives, comme un laboratoire de recherche ou une division spécifique d'une université. ²⁰² De plus, c'est le type « *bottom-up* », impliquant uniquement les chercheurs universitaires, qui compose la très grande majorité des activités de collaboration scientifique internationale. ²⁰³ Ce sont ces projets qui constituent la base de la pyramide en ce qui a trait à la collaboration scientifique internationale. ²⁰⁴ Par-dessus ces projets, dans cette pyramide, se trouvent les projets de collaboration entre équipes scientifiques, soit des projets formels impliquant l'utilisation collective de ressources. ²⁰⁵ Finalement, ceux que l'on retrouve dans le haut de la pyramide sont les projets collaboratifs qualifiés par Wagner de méga-science. ²⁰⁶ Ce sont par exemple la Station spatiale internationale ou l'Organisation européenne pour la recherche nucléaire (CERN). ²⁰⁷ Plus on monte dans la pyramide, plus les projets de collaboration scientifique internationale sont centralisés en matière de ressources ainsi qu'au niveau géographique. ²⁰⁸ L'implication gouvernementale est plus importante dans le haut de la pyramide, en raison du coût, des objectifs et de l'organisation des projets. ²⁰⁹ D'ailleurs, les projets de méga-science nécessitent le financement de plusieurs États puisqu'aucun État n'est en mesure de fournir l'ensemble des ressources physiques et financières pour ce genre de projet. ²¹⁰

²⁰⁰ Caroline Wagner, *The New Invisible College. Science for Development*, Brookings Institution Press, Washington D.C., 2008, p. 26

²⁰¹ Idem.

²⁰² Ibid., p. 27

²⁰³ Idem.

²⁰⁴ Idem.

²⁰⁵ Idem.

²⁰⁶ Ibid., p. 26

²⁰⁷ Idem.

²⁰⁸ Idem.

²⁰⁹ Idem.

²¹⁰ Idem.

Il est maintenant clair que les universitaires, les chercheurs et les scientifiques sont en mesure de développer leurs propres réseaux et de participer à la collaboration scientifique internationale en lien avec les enjeux « sans passeport » sans l'implication de l'État. Il est aussi évident que certains projets de recherche ne seraient pas possibles sans l'intervention de plusieurs États, comme le démontre la diplomatie pour la science mentionnée précédemment dans ce mémoire. La question que l'on doit se poser en ce qui a trait à la résolution des problèmes transnationaux d'ordre non économique est comme suit: quels sont les acteurs les plus influents? Les experts des relations internationales ne sont pas tous d'accord face à la réponse. Toutefois, un élément de la réponse semble être dominant, soit le fait que les États sont les acteurs les plus influents. Selon les réalistes comme Morgenthau, le seul acteur des relations internationales est l'État.²¹¹ Il s'agirait plus de relations interétatiques que de relations internationales. Même les partisans du transnationalisme et du néolibéralisme comme Cerny, qui stipulent que l'État n'est pas le seul acteur des relations internationales, admettent qu'il demeure l'acteur le plus dominant et le plus influent.²¹² Les membres des institutions et organisations internationales les plus importantes, comme l'Organisation des Nations Unies (ONU), sont des États. Les actions de ces organisations dépendent directement de la volonté des États. Les principaux membres des organisations de gouvernance, de régulation et de droit international en matière de paix et sécurité collective, de droits humains, de sécurité alimentaire, de non-prolifération nucléaire, etc., sont des États. Les membres de l'ONU et la majorité de ses agences et instituts, le membre du G-7, du G-8, du G-20, du Commonwealth, de la Francophonie, de la Cour criminelle internationale, sont des États. En général, les acteurs principaux de la gouvernance internationale sont les États. La mondialisation ainsi que la démonstration théorique de Cerny ne font que démontrer qu'il y a beaucoup plus d'acteurs de nature différente sur la scène mondiale aujourd'hui.

Étant les acteurs les plus influents des relations internationales, les États semblent être un partenaire idéal pour les universités afin de combattre les enjeux « sans passeport ». Les réseaux que les acteurs mondiaux développent ne sont pas nécessairement homogènes. C'est-à-dire que les universités ont le loisir de développer des réseaux avec des acteurs de nature différente comme des entreprises privées, des organisations non-gouvernementales, ainsi que des États. Selon la théorie de Cerny, les acteurs ayant les réseaux les plus développés de type transnational

²¹¹ Alex Macleod et Dan O'Meara (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2e édition, Montréal, Éditions Athéna, CEPES, 2010, pp. 66-75

²¹² P.G. Cerny, *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*, Oxford, New York, 2010, p. 128

sont ceux qui pourront mieux satisfaire leurs intérêts. La collaboration avec l'État est avantageuse pour les universités pour certaines raisons spécifiques, comme le financement ainsi que les connexions possibles grâce au réseau de l'État, d'où la diplomatie pour la science. De plus, l'État peut parfois fournir des ressources physiques reliées à un emplacement stratégique, nommé « *cluster* », relié à la recherche et au développement dans un sujet spécifique. Par exemple, Toronto, Montréal, ainsi que d'autres grandes villes canadiennes sont des centres géographiques de recherche dans plusieurs domaines scientifiques.

La relation avec les universités est aussi avantageuse pour l'État. Le gouvernement canadien est déjà bien au courant des avantages économiques et commerciaux de cette relation. Grâce à leurs recherches scientifiques et leur réputation internationale, les universités peuvent indirectement améliorer la réputation de l'État sur la scène internationale. Les cas que nous avons présentés dans ce mémoire en sont de bons exemples. Finalement, l'étude de cas sur les États-Unis a clairement démontré que la relation, et plus spécifiquement la collaboration entre les universités et l'État, peut améliorer les relations diplomatiques bilatérales entre des États dont les ponts de communication traditionnels ne sont plus efficaces.

Par ailleurs, la relation entre l'Université et l'État est non seulement bénéfique pour ces deux acteurs des relations internationales, mais aussi pour plusieurs individus. Les enjeux globaux qui nécessitent la recherche des universités et l'intervention des États permettent d'améliorer la vie de plusieurs gens qui ne sont pas directement impliqués. Par exemple, les recherches en santé, permettant de découvrir de nouveaux vaccins, ont un impact immense sur la santé et ultimement la cohésion sociale de certaines régions du monde.

Bref, la relation entre l'Université et l'État, en ce qui concerne les relations internationales et plus spécifiquement la résolution des enjeux « sans passeport », est mutuellement bénéfique. Les universités ainsi que les États sont plus efficaces dans la résolution de ces problèmes en travaillant ensemble.

Conclusion

En conclusion, nous avons démontré théoriquement et pratiquement que l'Université peut être un outil efficace de la diplomatie du savoir. La littérature portant sur ce sujet nous permet

d'affirmer que plus d'études empiriques et systémiques sur les conséquences réelles de la diplomatie du savoir devront être faites, avant que l'on puisse savoir comment rendre les outils de la diplomatie du savoir les plus efficaces possible. Toutefois, les cadres théoriques ainsi que les études de cas présentés dans ce mémoire nous permettent de confirmer que la diplomatie du savoir, via par exemple les accords de science et technologie ainsi que les programmes d'échanges académiques et scientifiques d'envergure internationale peuvent améliorer la relation diplomatique entre États, ainsi qu'améliorer la compréhension scientifique d'un enjeu important impliquant plusieurs États. Les enjeux « sans passeport » transcendent les frontières étatiques et leur résolution implique la collaboration et la coopération de la part de la communauté internationale. De plus, leur résolution nécessite la création et la compréhension du savoir scientifique grâce à la collaboration scientifique internationale. Ce mémoire a démontré que les universités ont le potentiel de contribuer à la résolution des enjeux « sans passeport » en créant le savoir nécessaire à leur compréhension ainsi qu'en améliorant les relations entre les acteurs qui disposent des plus grands moyens d'action face à ces enjeux, via la diplomatie du savoir. Finalement, il existe une tendance, du moins en Australie et au Canada, à orienter les efforts gouvernementaux vers la croissance économique. Cela se fait au détriment du potentiel diplomatique et pratique des universités face aux enjeux du XXI^e siècle qui ne sont pas de nature économique, soit les enjeux « sans passeport ». Il est ainsi possible de partiellement confirmer, en raison d'un manque de littérature ainsi que d'une analyse restreinte à trois pays, que l'implication internationale des universités par rapport aux problèmes « sans passeport » semble négligée. Une augmentation du nombre d'études empiriques et systémiques sur le sujet sera nécessaire afin de complètement confirmer cette hypothèse. Enfin, une étude économique de l'implication des universités dans la diplomatie du savoir via l'État, c'est-à-dire une analyse de type « coût-bénéfice » en ce qui a trait aux dépenses publiques, serait intéressante afin d'avoir une meilleure compréhension des incitatifs nécessaires pour une telle collaboration.

Bibliographie

ATKINSON, Carol, « Does Soft Power Matter? A Comparative Analysis of Student Exchange Programs 1980-2006 », *Foreign Policy Analysis*, Vol. 6, 2010, pp. 1-22

BERNSTEIN, Alan, « Science Diplomacy as a Defining Role for Canada in the Twenty-First Century », *Science & Diplomacy*, Vol. 2, (June 2013),
<http://www.sciencediplomacy.org/perspective/2013/science-diplomacy-defining-role-for-canada-in-twenty-first-century>

BRETON, Gilles, « Mondialisation de l'enseignement supérieur et stratégies internationales », *Repères*, n° 6, juin 2011, 4 p.

BRETON, Gilles, « Sur la diplomatie du savoir » dans *Le Blog du CBEI*, CBIE-BCEI, publié le 12 septembre 2013, (Page consultée le 17 juin 2014), [En ligne], <http://www.cbie-bcei.ca/fr/blog/sur-la-diplomatie-du-savoir/>

BYRNE, Caitlin and Rebecca HALL, « Discussion Papers in Diplomacy. Australia's International Education as Public Diplomacy: Soft Power Potential », *Netherlands Institute of International Relations*, No. 121, July 2011, 27 p.

CBC News, *Canada pulls out of Kyoto Protocol*, (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], <http://www.cbc.ca/news/politics/canada-pulls-out-of-kyoto-protocol-1.999072>

CERNY, P.G., *Rethinking World Politics. A Theory of Transnational Neopluralism*, Oxford, New York, 2010, 336 p.

CMEC, *Imagine Education au/in Canada. Directives concernant l'utilisation de la marque*, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://imagine.cmec.ca/fr/>

DOLAN, Bridget, « Science and Technology Agreements as Tools for Science Diplomacy: A U.S. Case Study », *Science and Diplomacy*, Vol. 1, No. 4, December 2012,
http://www.sciencediplomacy.org/files/science_and_technology_agreements_as_tools_for_science_diplomacy_science_diplomacy.pdf

DUMÉRY, Henry, GRUSON, Pascale *et al.* « Université », *Encyclopédie Universalis*, (Page consultée le 18 novembre 2013), [En ligne],
<http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/universite/>

FORAY, Dominique, *L'économie de la connaissance*, La Découverte, coll. Repères, Paris, 2009, 112 p.

Gouvernement du Canada, *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. Utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité*, Sa Majesté la Reine du Canada, 2014, 33 p.

GREENSPOON, Edward (dir.), *Un Canada ouvert : Stratégie de positionnement mondial à l'ère des réseaux*, (Conseil international du Canada, 2010), 97 p.

HAZELKORN, Ellen, « L'impact du classement des établissements sur la prise de décision dans l'enseignement supérieur », *Politiques et gestion de l'enseignement supérieur*, 2007/2, n° 19, pp. 95-122

HERMANSEN, Christian, *Naissance de l'université*, Encyclopédie Universalis, (Page consultée le 18 novembre 2013), [En ligne],

<http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/naissance-de-l-universite/>

IBBITSON, John, *How Harper transformed Canada's foreign policy*, The Globe and Mail, publié le 31 janvier 2014, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne],

<http://www.theglobeandmail.com/news/politics/how-harper-transformed-canadas-foreign-policy/article16626348/>

Institute of International Education, « U.S. Fulbright Scholar Program », (Page consultée le 28 juin 2014), [En ligne], <http://www.iie.org/Programs/Fulbright-US-Scholar-Program>

JOHNSTON, David, *The diplomacy of knowledge*, The Globe and Mail, (Page consultée le 16 juin 2014), [En ligne], [http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/the-diplomacy-of-](http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/the-diplomacy-of-knowledge/article546590/)

[knowledge/article546590/](http://www.theglobeandmail.com/globe-debate/the-diplomacy-of-knowledge/article546590/)

JONES, Peter, *Track-two diplomacy*, Dawn, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne],

<http://www.dawn.com/news/785059/track-two-diplomacy>

« Knowledge, networks and nations. Global scientific collaboration in the 21st century », *Royal Society*, Londres, Janvier 2011, 113 p.

MARGINSON, Simon et Marijk VAN DER WENDE, *Globalisation and higher education*, « OCDE / CERI », Septembre 2006, 76 p.

MACLEOD, Alex et Dan O'MEARA (dir.), *Théories des relations internationales : Contestations et résistances*, 2^e édition, Montréal, Éditions Athéna, CEPES, 2010, 659 p.

MAECD, « Chapitre 2 : L'importance de l'éducation internationale » dans *L'éducation internationale : un moteur-clé de la prospérité future du Canada*, (Page consultée le 16 juin 2014), [En ligne], http://www.international.gc.ca/education/report-rapport/strategy-strategie/ch_2.aspx?lang=fra

MAECD, *Le Conseil de l'Arctique*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://www.international.gc.ca/arctic-arctique/council-conseil.aspx?lang=fra>

MAECD, *Le gouvernement Harper lance une vaste stratégie en matière d'éducation internationale*, (Page consultée le 20 juin 2014), [En ligne], <http://www.international.gc.ca/media/comm/news-communiques/2014/01/15a.aspx?lang=fra>

MAECD, *Stratégie du Canada en matière d'éducation internationale. Utiliser notre avantage du savoir comme moteur de l'innovation et de la prospérité*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://international.gc.ca/global-markets-marches-mondiaux/education/strategy-strategie.aspx?lang=fra>

MUCCHIELLI, Jean-Louis, *Mondialisation*, *Encyclopédie Universalis*, (Page consultée le 10 novembre 2013), [En ligne], <http://mandataire.uqo.ca:2125/encyclopedie/mondialisation/>

« New frontiers in science diplomacy. Navigating the changing balance of power », *Royal Society*, Londres, Janvier 2010, 32 p.

NYE, Joseph, *Soft Power. The means to success in world politics*, Public Affairs, New York, 2004, 192 p.

OCDE, *Regards sur l'éducation 2013. Les indicateurs de l'OCDE*, Paris, Éditions OCDE, 2013, 448 p.

POPP BERMAN, Elizabeth, *Creating the Market University: How Academic Science became an Economic Engine*, Princeton University Press, Princeton, 2012, 177 p.

PARIS, Roland, « Missing in Action: What Happened to Canada's Foreign Policy? », *CIPS Blog*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://cips.uottawa.ca/missing-in-action-what-happened-to-canadas-foreign-policy/>

Revenus des universités par source, en pourcentage des revenus totaux, Canada et provinces, 1999-2000 et 2005-2006 à 2009-2010, Statistique Canada, (Page consultée le 22 novembre 2013), [En ligne], http://www.statcan.gc.ca/pub/81-582-x/2012002/tbl/tblb2.12-fra.htm#TblB.2.12n_1

ROBERTSON, Colin, « Stephen Harper and a 'Rising' Canada », *CIPS Blog*, (Page consultée le 21 juin 2014), [En ligne], <http://cips.uottawa.ca/stephen-harper-and-a-rising-canada/>

ROCHON, Michel, *Budget fédéral 2014. Coupes budgétaires : les scientifiques s'inquiètent pour la santé des Canadiens*, (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], <http://ici.radio-canada.ca/nouvelles/science/2014/02/07/001-sondage-scientifiques-federaux-compressions-peril-sante-qualite-environnement.shtml>

THES, *The World University Rankings*, (Page consultée le 15 juin 2014), [En ligne], <http://www.timeshighereducation.co.uk/world-university-rankings/>

THOMAS, Keith, « À quoi servent les universités? », *Le Débat*, 2010/5, n° 162, pp. 10-18

TRILOKEKAR, Roopa Desai, « International education as soft power? The contributions and challenges of Canadian foreign policy to the internationalization of higher education », *Springer Science+Business Media B.V.*, mai 2009, pp. 131-147

UNESCO, *Louis Pasteur (1822-1895)*, (Page consultée le 2 juillet 2014), [En ligne], http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=26770&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

UNSECO, *L'enseignement supérieur dans une société mondialisée*, Paris, 2004, 31 p.

UNESCO, « Sociétés en réseaux, savoirs et nouvelles technologies », *Vers les sociétés du savoir*, Éditions Unesco, Paris, 2005, pp. 45-55

U.S. Department of State, *Diplomacy in Action. Chronology: American Exhibits to the U.S.S.R.*, (Page consultée le 29 juin 2014), [En ligne], <http://www.state.gov/p/eur/ci/rs/c26473.htm>

WAGNER, Caroline, *The New Invisible College. Science for Development*, Brookings Institution Press, Washington D.C., 2008, 157 p.